VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 15 FEVRIER 1934 — NUMERO 37

Abonnement
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Chambre Provinciale

LA SESSION DEBUTE RONDEMENT

Dès le lendemain de l'ouverture, on s'attaque au débat sur l'adresse — M. Sanford Evans trouve le discours du trône vide et inutile—Les premiers ministres de l'Ouest et l'accord sur le blé

S'il faut en croire les apparences, la session de la Chambre provinciale marchera rondement, ce qui sera une innovation. Comprendrait-on enfin que le temps est précieux et que même le travail des législateurs doit être fait sérieusement? Mais il faut toujours compter avec l'imprévu.

Le lieutenant-gouverneur avait son escorte militaire habituelle. Au lieu de monter le grand escalier du palais législatif, comme le veut la tradition, il a simplement pris l'élévateur pour se rendre à la salle des séances. Les galeries contenaient l'affluence habituelle et la lecture du discours du trône a été écoutée avec un vif intérêt.

Le discours du trône

Il note en effet des signes d'amélioration, principalement dans les industries des mines, du bois et des fourrures, tout en ajoutant que l'état général des affaires se ressent du pouvoir d'achat notablement réduit dans tous les milieux, ce qui empêche toute amélioration substantielle dans les industries secondaires.

La législation annoncée par le gouvernement affectera la loi des compagnies, la réglementation de la vente du lait, les cours de comté et les cours de substitut, les droits de succession, les immeubles et la santé publique. L'un des bills les plus importants apportera une nouvelle loi de répartition, revisant et codifiant les clauses actuelles concernant les pouvoirs d'imposition des municipalités.

Le discours du trône mentionne la baisse des prix des produits agricoles, ainsi que les dommages causés par la sécheresse et les sauterelles dans le sud-ouest de la province. Le gouvernement s'inquiète beaucoup, et avec raison, des problèmes suscités par les dettes qui pèsent sur tant de personnes et d'institutions. La loi d'ajustement des dettes a cependant empêché beaucoup de fermiers et de propriétaires de maison d'être dépouillés de leurs biens.

Le premier ministre Bracken a annoncé que la Chambre siégerait le soir sans tarder.

A l'attaque

La Chambre s'est mise au travail dès vendredi après-midi. Robert Hawkins (Dauphin) a proposé l'adresse et F. W. McIntosh (Manitou) l'a secondée. Leurs discours n'offraient rien de particulier, mais avec Sanford Evans, chef du groupe conservateur, nous étions tout de suite dans le vif du sujet. Il ridiculisa le discours du trône dont le programme équivaut à "une confession de banqueroute de politique et d'action"; il n'y voit qu'un "document inutile et verbeux sans une seule idée"; il critique sans merci le gouvernement pour ce qu'il a mis dans le discours du trône et ce qu'il a omis.

L'incapacité de l'administration Bracken, dit-il, a créé dans l'Est la fâcheuse impression que le Manitoba et les autres provinces de l'Ouest sont à la veille d'une ruine financière. Cette position humiliante ne nous est pas méritée, assure le chef de l'opposition. Le peuple attend un gouvernement dans lequel il puisse placer sa confiance, un gouvernement qui soit à la hauteur de ses responsabilités. Il n'y a pas une entreprise ordinaire qui pourrait tolérer les méthodes en usage dans l'adminstration des affaires publiques. Une réorganisation est nécessaire. Sous le gouvernement actuel, la province a emprunté bien au-delà de son revenu. L'une des conséquences est que 16 p.c. de toute la terre au Manitoba est retournée aux autorités parce que les propriétaires n'ont pu payer leurs taxes.

L'accord du blé

Sans vouloir discuter à son mérite l'accord du blé, M. Evans dit que les négociations en ont été entourées de trop de mystère. Les premiers ministres des trois provinces ont adopté un plan avec M. Bennett sans que la Chambre ait été consultée. Le premier ministre du Dominion a fait allusion à cet accord dans le discours du trône présenté aux Communes, mais il n' en a pas été question au Manitoba. On n'y connait même pas le texte de l'accord au complet. Bien plus, il existe un bill fédéral concernant la vente nationale des produits agricoles dont on a entendu parler seulement par l'information qu'un fonds confié en dépôt à la Chambre provinciale allait être employé à payer les frais d'une propagande sur la question du marché national. Voilà une façon bien singulière de traiter les représentants du peuple.

L'accord du blé a germé indubitablement dans l'esprit des premiers ministres de l'Ouest, mais depuis qu'il apparait impopulaire, ceux-ci voudraient se décharger sur les épaules de M. Bennett et comptent sur les sauterelles pour se tirer d'affaire.

M. Evans regrette aussi qu'il ne soit pas question de mettre fin à la taxe de 2 p.c. sur les salaires. C'est une taxe qui n'a pas sa raison d'être et les conservateurs estiment qu'elle devrait être abolie.

Contre le fascisme

Lundi soir, John Queen, chef du parti ouvrier indépendant, a dénoncé le fascisme qui existe à Winnipeg comme une menace à la civilisation. Les chemises brunes, a-t-il dit, visent au renversement du gouvernement constitutionnel et leur organisation a un caractère antisémiste. Le procureur général, assure M. Queen, a manqué à son devoir en n'agissant pas contre ce mouvement dangereux.

Le Père Doncoeur à Notre-Dame de Montréal

Montréal—Le prédicateur de la paroisse Notre-Dame sera le R. P. Paul Doncoeur, jésuite, rédacteur aux "Etudes" et secrétaire de rédaction des "Recherches de science religieuse". Il est venu prêcher un carême dans la chaire de Notre-Dame il y a déjà trois ans. Il avait prononcé à la même occasion plusieurs conférences publiques à la salle du Gésu.

Victoria, C.-B. — Deux entreprises d'exploitation forestière ont accordé une seconde augmentation de salaire de 10 pour 100 à leurs employés et l'on croit que toutes les autres entreprises similaires vont faire de même.

Québec — Paul-Maurice Corrigan, accusé du meurtre de sa femme à La Tuque, s'est pendu dans sa cellule à la prison de Québec.

LA GUERRE CIVILE EN AUTRICHE

Les socialistes se sont soulevés en masse sur différents points et se battent contre la police à coups de grenades et de mitrailleuses — Le chancelier Dollfuss lutte désespérément pour son existence politique —On compte déjà 129 victimes

Vienne—Un mouvement révolutionnaire d'une grande violence s'est déclaré lundi en Autriche. Les socialistes se sont soulevés en masse à Vienne et dans plusieurs autres villes. Comme la police tentait de saisir leurs quartiers généraux à Linz, ils se sont défendus en lançant des grenades. Aussitôt, les chefs du parti ont décrété une grève générale qui a pris effet immédiatement, à midi.

Le chancelier Dollfuss et les membres de son cabinet assistaient alors à une cérémonie à la cathédrale Saint-Etienne, pour commémorer l'anniversaire du couronnement de Sa. Pie XI. Les lumières s'éteignirent brusquement dans l'église: c'était la réponse des socialistes au raid de la police.

Il y a eu des combats désespérés entre les émeutiers et la police. Des deux côtés on se sert de grenades et de mitrailleuses. Les troupes ont été envoyées comme renforts sur les nombreux points où la bataille fait rage. Mardi matin on estimait le nombre des morts à 129.

Le chancelier Dollfuss lutte désespérément pour son existence politique. Le gouvernement a rendu plus rigoureuse la loi martiale en vigueur depuis le mois d'octobre.

Doumergue à la tête du gouvernement français

Après deux journées d'émeutes sanglantes, l'ex-président de la République accepte de devenir chef du gouvernement—Un cabinet composé d'anciens premiers ministres, de militaires et d'hommes indépendants Le calme revient, mais les socialistes et les communistes continuent de s'agiter—Une grève de 24 heures pour protester contre le fascisme

Paris — M. Gaston Doumergue a formé son cabinet dont voici la composition: M. Doumergue, premier ministre; les ex-premiers ministres André Tardieu et Edouard Herriot, ministres d'Etat sans portefeuille; l'ex-premier ministre Louis Barthou, affaires étrangères; maréchal Henri Pétain, guerre; M. François Piétri, marine de guerre; général Denain, air; M. Lucien Lamoureux, commerce et communications; l'ex-premier ministre Albert Sarraut, intérieur; M. Germain Martin, finances; M. Henry Chéron, justice; M. Louis Martin, santé et hygiène; M. Aimé Berthod, instruction publique; M. Pierre Laval, colonies; M. Etienne Flandin, travaux publics; M. Adrien Queuille, agriculture; M. Paul Jacquier, budget; M. André Rivollet, pensions; M. William Bertrand, marine marchande.

A gauche

Ce cabinet incline légèrement à gauche.

Les communistes et les socialistes que dirige M. Léon Blum sont les seuls groupes parlementaires qui ne s'y trouvent pas représentés. Le groupe Blum a déclaré qu'il lutterait contre le nouveau gouvernement en Chambre.

On considère le cabinet Doumergue comme le plus fort peut-être que la France ait eu, comme plus fort même que le cabinet formé par Poincaré pour sauver le franc. Il représente tous les éléments de la Chambre moins les socialistes et les communiste. On calcule que la trêve politique de Doumergue vaudra donc pour les 600 députés moins 120.

L'énergie et la résistance de Doumergue sont louées partout. On dit que sa position est renforcée de ce qu'il n'a pris que le poste de premier ministre. On considère comme de bon augure la réconciliation de Tardieu et de Herriot qui ont réglé leurs nombreux différends.

Contrairement aux autres cabinets d'après-guerre, celui-ci renferme des non-parlementaires comme Pétain, Densin et Doumergue lui-même qui, techniquement parlant, n'ont pas le droit de paraitre en Chambre ou au Sénat. Doumergue est le premier président du conseil non-parlementaire que la France aura eu sous la Troisième république.

Il est à remarquer que Doumergue a choisi comme ministre des finances, Germain-Martin, un partisan de l'étalon-or.

Doumergue acclamé

Des milliers de Parisiens ont acclamé l'ex-président Doumergue, qui, septuagénaire, a accepté la très lourde mission de rétablir l'ordre. M. Doumergue est arrivé en auto. Le cri de "Vive la France!" dominait dans les acclamations poussées à son passage. M. Doumergue, qui n'a pas de fortune, devra renoncer pour être fidèle à ses principes politiques, au directorat du canal de Suez qui lui avait été confié il y a environ un an et qui pouvait lui donner de 200,000 à 400,000 francs par année. Il renonce aussi, évidemment, au calme dans lequel il terminait une vie dont 38 années se sont passées dans la politique active.

"Que ce cruel sacrifice serve au salut de la patrie!"

Paris — Dans une lettre adressée aux fidèles de son diocèse, Son Eminence le cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris, traite de la crise française en ces termes:

"Notre ville de Paris vient de vivre des heures bien douloureuses. Le sang a coulé, de nombreuses victimes sont tombées et des centaines de blessés souffrent encore sur leur lit de douleur.

"Dieu nous garde de faire revivre sous vos yeux les horribles scènes de cette lutte fratricide dont le souvenir ne mourra jamais dans l'âme de ceux qui en furent témoins. Nous venons simplement vous confier notre douleur qui est immense et vous demander vos prières pour ceux qui sont morts, pour ceux qui souffrent encore, et pour tant de familles endeuillées ou endolories pour notre chère France.

"Que ce cruel sacrifice serve au salut de la patrie. Nos enfants sont tombés en demandant une France plus honnête et plus belle. Leur désir, scellé de leur sang, sera exaucé. Nous le leur promettons.

"Elevons-nous donc au-dessus de toutes les compétitions politiques et réalisons parmi nous l'union et la paix.

"Que tous sacrifient leurs querelles partisanes à l'intérêt suprême du pays".

La grève générale de lundi

La grève générale de 24 heures déclarée par la Confédération Générale du Travail a eu lieu lundi avec les désordres graves qu'on pouvait craindre. Son but était de protester contre toute mesure dictatoriale de la part du nouveau ministère Doumergue.

La plupart des services publics ont été suspendus: téléphones et télégraphes, postes, chemins de fer, gaz, électricité, écoles, de même que les entreprises privées employant des personnels syndiqués. Pas un seul quotidien n'a été publié à Paris.

La grève n'a cependant été générale que de nom. Certains services essentiels ont été maintenus vaille que vaille. Des mécaniciens de la marine ont pris charge des usines électriques et des militaires ont remplacé les demoiselles du téléphone. Le Métro a fonctionné avec un personnel très réduit. De nombreux fonctionnaires ont déserté leur poste. Les grands restaurants et magasins de victuailles étaient fermés, mais les petits cafés, les petites boulangeries et pâtisseries, qui sont légion à Paris, n'ont été que peu affectés.

Une procession monstre de 50,000 personnes a paradé dans les rues. Elle avait à sa tête le chef socialiste Léon Blum et quelques-uns de ses collègues. La police a dû réprimer des désordres sur plusieurs points de la capitale.

Des démonstrations semblables se sont déroulées dans plusieurs grandes villes. A Marseille un homme a été tué. A Nantes, plusieurs policiers ont été gravement blessés. Les communistes ont mis le feu à une filature à Roubaix et tenté de s'emparer d'une prison à Mulhouse.

Paris sans taxis

L'un des premiers problèmes que devra résoudre M. Doumergue est celui de la grève des taxis qui dure depuis quinze jours. Les chauffeurs se sont mis en grève pour protester contre une majoration de 12 pour cent de la taxe sur la gazoline, ce qui mettait la gazoline à 40 sous le gallon. Ils demandent maintenant l'assurance sociale et de meilleures conditions de travail.

Daladier démissionne

Paris—Devant une révolte qu'il n'a pas réussi à réprimer par la force des armes, le gouvernement Daladier a démissionné mercredi matin.

Les émeutes, place de la Concorde

Les premières émeutes ont éclaté peu après que la Chambre des députés, protégée par plus de 20,000 agents de police, gardes républicains, fantassins et cavaliers, eût accordé un vote de confiance au gouvernement Daladier. Elles ont fait rage surtout place de la Concorde, jusque vers 3 heures du matin. La place de la Concorde, où la guillotine de la Révolution fit tomber tant de têtes, y compris celles de Louis XVI et de Marie-Antoinette, était un point stratégiqué pour les émeutiers, puisqu'elle s'ouvre devant un pont—l'ancien pont Louis XVI—qui débouche sur le perron du palais Bourbon, siège de la Chambre des députés.

Parmi les blessés, il y a le sénateur Gaston Menier, membre de la famille de chocolatiers qui posséda de nombreuses années la grande île canadienne d'Anticosti. Les blessures de M. Menier sont graves. Le directeur de la police municipale, M. Marchand, des conseillers municipaux et M. Roger Thibault, fils du célèbre violoniste, sont aussi au nombre des blessés.

Le feu à l'hôtel de la Marine

Des émeutiers ont mis le feu à l'hôtel du ministère de la Marine, qui donne sur la place de la Concorde, ainsi que sur la rue Royale. Ils ont brûlé des autobus, des automobiles, des kiosques de journaux et des kiosques de fleurs.

De nombreux manifestants criaient: "Vive Chiappe!"

Peu d'émeutiers possédaient des armes à feu. La plupart ont combattu à coups de pavés, de cailloux, de cannes, de tiges de fer arrachées aux armures des arbres. Mais la police et la troupe avaient des armes à feu, naturellement. Elles s'en sont servi. Des mitrailleuses avaient été mises en position de tir sur le perron de la Chambre. Elles ont servi.

Cinq groupes organisés

Aux cris de ralliement qui perçaient dans le tumulte, on pouvait distinguer chez les émeutiers au moins cinq groupes organisés: les royalistes, des fascistes qui s'appelaient francistes, des anciens combattants, des socialistes et des communistes. Les royalistes ont été particulièrement actifs, place de la Concorde. Les communistes ont fait entendre l'Internationale, place de l'Hôtel-de-Ville. Les francistes paraissaient avoir choisi l'avenue de l'Opéra comme point de ralliement.

Tumulte à la Chambre

Les députés siégeaient lorsque les émeutes ont éclaté. A l'intérieur du Palais Bourbon, on entendait distinctement les clameurs et les détonations. M. Georges Scapini, aveugle de guerre, s'est levé et a demandé à M. Daladier: Avez-vous ordonné de faire feu?

M. Daladier n'a pas répondu.

Des députés ont commencé à protester. Bientôt le tumulte fut tel qu'il fallut ajourner la séance.

(Suite à la deuxième page)

DES SERVICES DE TRADUCTION PLUS EFFICACES

Tel serait le but que vise le bill Cahan en centralisant les divers services de traduction

Ottawa — Un caucus des députés conservateurs de la province de Québec a eu lieu vendredi. M. Cahan, secrétaire d'Etat, y assistait. Il a dit que le bill à propos de la centralisation des services de traduction sera soumis à une commission parlementaire, après avoir subi la deuxième lecture en Chambre. La deuxième lecture du bill, parait-il, serait proposée incessamment.

M. Cahan aurait dit au caucus que le bill aura pour effet, par la centralisation, de rendre les services de traduction plus efficaces.

A l'heure actuelle, on se plaint que maints rapports et documents de ministères ne sont pas traduits en français. Dans maints cas, les traductions sont faites tellement en retard que lorsqu'elles sont publiées, elles ont perdu le plus clair de leur valeur.

Grâce à un bureau central de traduction, il sera possible de faire traduire immédiatement tous les rapports et documents, aussitôt après leur rédaction en anglais, éliminant ainsi les retards ou les oublis.

Cela aura pour effet de faire reconnaitre la langue française dans tous les services fédéraux et de donner à tous les documents et rapports officiels du gouvernement, un caractère véritablement bilingue.

On semble craindre, dit M. Cahan, que le bill ait pour effet de diminuer le nombre des traducteurs. Il n'y aura pas de renvois. Le bill peut même avoir pour conséquence d'augmenter le personnel de la traduction. Le bill vise seulement à améliorer la qualité du travail et à le faire plus rapidement. Lorsqu'on a créé la centralisation des services de comptabilité, on craignait aussi qu'il y eût des renvois. Il n'y en a pas eu et maintenant les comptables sont tellement satisfaits du régime qu'ils ne voudraient pas retourner à l'ancien.

La sympathie de M. Cahan

M. Cahan avait tenu à convoquer les députés conservateurs de Québec afin de dissiper les mauvaises interprétations que l'on avait faites de son projet de loi. "Ma vie publique, dit-il, démontre suffisamment que je suis sympathique aux Canadiens français". Il a déclaré qu'il avait ressenti vivement ce qu'on avait dit et écrit à son sujet ainsi qu'au sujet de son projet de loi.

Parlement Fédéral

M. J.-S. WOODSWORTH ET LA C. C. F.

Le chef du nouveau parti expose le moyen qu'il a trouvé pour remédier aux inconvénients du régime économique actuel—Une "économie dirigée et socialisée" —Danger socialiste et communiste

Ottawa —Journée de la Cécéeffe aux Communes. Deux des tenants parlementaires de la Cooperative Commonwealth Federation, le chef lui-même de la Fédération, M. J. S. Woodsworth, et M. A. A. Heaps, député travailliste de Winnipeg-Nord, ont tenu affiche tout au long de la journée, celui-ci avec une résolution, qui a d'ailleurs été adoptée à propos de la réduction des heures de la journée de travail industriel, celui-là avec une résolution dont l'adoption serait comme la reconnaisance du principe même de la Cécéeffe. Le débat sur la résolution de M. Woodsworth a été ajourné et se continuera vraisemblablement aujourd'hui, alors que la courte séance de l'après-midi sera également consacrée à l'examen des mesures inscrites au feuilleton par les simples députés.

Est-ce un signe des temps? Et ces temps seraient-ils pré-électoraux? Toujours est-il que la résolution de M. Heaps, relative aux heures de la journée de travail industriel, a été votée presque automatiquement sitôt que le débat eut pris fin. Au cours de ce débat, signe encore plus marqué des temps, un conservateur, M. J. H. Stitt, de Selkirk, Manitoba, a fortement parlé dans le sens de M. Heaps et il a même demandé, ce qui parait un peu raide pour un conservateur, que l'on change la situation, qu'on la mette de côté, si c'est nécessaire, pour en arriver à établir par tout le pays la limitation des heures de travail.

Le ministre de la Justice, le flegmatique M. Guthrie, qui remplaçait à ce premier moment le premier ministre, n'a pas hésité à dire que la résolution Heaps paraissait tout à fait acceptable au gouvernement et que celui-ci étudie depuis longtemps déjà la question de la limitation des heures de travail.

M. Peter Heenan, ancien ministre du travail, a peut-être eu le mot de la situation: "Si le gouvernement n'acceptait pas cette résolution, ce serait un suicide politique".

La résolution Heaps

La résolution de M. Heaps se lit ainsi:

Considérant qu'un problème très aigu de chômage existe encore au Canada;

Considérant qu'il est opportun que le plus grand nombre possible de chômeurs soient absorbés dans la vie industrielle de la nation;

"Qu'il soit en conséquence résolu, de l'avis de la Chambre, que le gouvernement devrait immédiatement prendre en considération la nécessité de diminuer les heures de travail des ouvriers industriels, et d'augmenter aussi la puissance d'achat de la masse de notre peuple, afin qu'il puisse acheter les marchandises produites et assurer, par là, une distribution plus équitable de nos richesses."

Par suite de l'amélioration de la machine, il n'est plus nécessaire, dit M. Heaps, qu'ouvriers et ouvrières travaillent de si longues heures quotidiennement. Et la solution du chômage ne se trouvera pas dans la diminution de la production mais dans l'augmentation de la consommation. La restriction dans la production n'aura comme principal résultat qu'un amoindrissement du standard of living. En réduisant le nombre des heures de travail, un plus grand nombre de travailleurs seront à l'oeuvre et la production ne sera pas réduite. M. Heaps considère que, si la production industrielle était bien organisée, une semaine ouvrière de vingt heures suffirait à la production. Mais si la journée de travail industriel reste ce qu'elle est, il ne pourra jamais être question de faire disparaitre le chômage. Des entreprises de travaux sont un excellent palliatif au mal, mais pas autre chose qu'un palliatif et un palliatif temporaire et qui augmentera en définitive le fardeau des dettes de l'Etat.

L'assurance-chômage serait à l'heure qu'il est un autre fardeau que l'Etat ne pourrait assumer. Il faut de toute nécessité en venir à l'économie dirigée. L'Etat ne doit pas avoir peur de prendre la direction et le contrôle des industries.

Déjà n'avons-nous pas pas mal de choses sous le contrôle de l'Etat: la radio, l'administration des C.N.R., la Commission du tarif. L'Etat entreprend maintenant une enquête sur l'achat monopolisé, les chaines de magasins, etc., etc. Il y a dans tout cela le germe de l'économie dirigée.

Le chef de la Cécéeffe

M. Woodsworth présente ensuite sa résolution:

"Considérant qu'une situation économique grave affronte encore le Canada;

Considérant que le régime économique actuel ne fonctionne pas dans les intérêts de la masse et qu'il interdit même à plusieurs l'accès aux moyens de subsistance;

"Qu'il soit en conséquence résolu, de l'avis de la Chambre, qu'il est désirable que le régime actuel soit remplacé par un autre fondé sur le principe de la coopération dans la production et la distribution, et dont la première considération sera les besoins de l'homme."

A son avis, le présent régime économique n'a pas de chance de survie. Il faut trouver autre chose, et la C. C. F. propose autre chose.

L'un des premiers articles du programme de la Cécéeffe c'est de

(Suite à la deuxième page)

Le prix Lévesque à "Pierre Radisson"

Le premier prix au concours de biographies romancées est décerné au directeur de la "Liberté", auteur de "Pierre Radisson, Roi des Coureurs de Bois"—Autres lauréats: Pierre Daviault, Raymond Douville, Pierre Benoit, Mmes Henriette Tassé et Juliette Lavergne (Mme Arthur Saint-Pierre)

Montréal—C'est le 1er août dernier que les concurrents devaient remettre leurs manuscrits à l'éditeur Albert Lévesque, pour participer à son concours de biographies romancées. Six ouvrages ont été couronnés.

Le premier prix a été décerné à **M. Donatien Frémont**, directeur de la **"Liberté"**, Winnipeg, pour le volume paru récemment, "Pierre Radisson, Roi des Coureurs de Bois", qui vient d'atteindre son deuxième mille.

Le deuxième prix va à **M. Pierre Daviault**, d'Ottawa, auteur de deux ouvrages remarquables: "L'Expression juste en traduction" et "Questions de Langage". M. Daviault a écrit une biographie intitulée "La Grande Aventure de Le Moyne d'Iberville", qui sera publiée en volume bientôt aux **Editions Lévesque**.

C'est **M. Raymond Douville**, directeur du "Bien Public", aux Trois-Rivières, qui remporte le troisième prix avec sa "Vie Aventureuse d'Arthur Buies", dont la première édition est déjà épuisée.

Le quatrième prix est accordé à **M. Pierre Benoit**, rédacteur au "Canada", fils du Dr E.-P. Benoit, de Montréal. M. Benoit a soumis une vie romancée de Jeanne Mance qui paraitra dans quelques mois.

Enfin, le cinquième prix est partagé entre **Juliette Lavergne (Mme Arthur Saint-Pierre)** et **Mme Henriette Tassé**. La première a soumis une vie largement romancée de la petite sainte indienne Catherine Tekakwitha. Son ouvrage s'intitule "La Vie gracieuse de Tekakwitha". Mme Henriette Tassé, auteur de nombreux ouvrages fort goûtés, a écrit la biographie de son oncle, Hector Berthelot, l'humoriste et caricaturiste bien connu, fondateur du "Canard" et de maintes autres feuilles humoristiques. Ces deux ouvrages seront aussi publiés sous peu aux **Editions Albert Lévesque**.

Doumergue à la tête du gouvernement français

(Suite de la première page)

Le fascisme

Cette séance avait déjà été ajournée peu après un premier vote de confiance envers le cabinet Daladier. M. Daladier refusait de répondre à des questions. L'ex-premier ministre Tardieu s'était alors levé pour parler. Interrompu par un grand vacarme où perçait le chant de l'Internationale, il réussit néanmoins à faire entendre cette déclaration: Le jour où le pouvoir exécutif enraye les débats de la Chambre au moyen de formalités, ce jour-là le fascisme commence.

Des barricades

Le jour de la déclaration ministérielle de M. Daladier, était aussi le jour que plusieurs associations politiques hostiles au gouvernement avaient fixé pour des manifestations. Ces manifestations ont commencé place de la Concorde, vers cinq heures du soir, plus tôt que la police ne prévoyait. Elles ont rapidement tourné à l'émeute. Refoulés une première fois, les manifestants ont commencé à ériger des barricades dans l'avenue des Champs Elysées, qui aboutit à la place de la Concorde. Les manifestants abattirent même des lampadaires pour former leurs barricades. La police commença ensuite à perdre du terrain, malgré une série de charges. Vers 7 h. 30, elle recevait du renfort. Mais le nombre des émeutiers grossissait sans cesse.

Refoulée à son tour, la police tenta d'arrêter la foule au pont de la Concorde. Des lances d'arrosage furent dirigées sur les émeutiers. Quelques-uns de ceux-ci s'en emparèrent et les tournèrent contre la police. Repoussée jusqu'au milieu du pont, la police déclara qu'elle ferait feu si les assaillants continuaient d'avancer. Elle tira à blanc pour commencer. Elle se servit de balles pour la deuxième volée, mais tira au-dessus des têtes.

Les mitrailleuses

Peu après, les mitrailleuses mises en position sur le perron du palais Bourbon entraient en action. Il paraît que douze hommes furent tués sur le pont et la place de la Concorde. Une balle perdue frappa au front une jeune femme employée à l'hôtel de Crillon, qui donne sur la place de la Concorde. Cet hôtel servit de refuge à de nombreux émeutiers. Des balles s'écrasèrent sur la façade de l'ambassade des Etats-Unis.

Les émeutiers retraitent

Le feu meurtrier de la police fit retraiter les émeutiers, qui, par la rue Royale, refluèrent dans l'avenue des Champs Elysées, dans la rue de Rivoli et dans la rue Royale, jusqu'à la Madeleine. Vers minuit, les émeutiers paraissaient sur le point de reprendre la place de la Concorde. La police obtint alors le renfort d'une troupe de spahis.

La fin du régime parlementaire

Selon le journal **le Matin**, les émeutes à Paris sont le signe de la fin du régime parlementaire en France. Stéphane Lauzanne a décrit dans ce journal la séance de la Chambre comme celle de gens épouvantés. Dans les rues les gens criaient: " A bas le parlement!" pendant que le parlement était en train de se couper lui-même le cou. Ceux qui n'ont pas été témoins de la séance de la Chambre, hier, écrit Lauzanne, ne peuvent imaginer quelle passion et quelle haine ont mis les gens de gauche et de droite dans leurs débats. Il semble impossible qu'une nouvelle séance de la Chambre des députés ait lieu, à moins que le sang qui a coulé hier n'ait calmé la fièvre qui régnait sur Paris.

D'autre part, Henry de Kérillis écrit dans **l'Echo de Paris**: "Le gouvernement de Stavisky, gouvernement de vols, de corruption et de boue, est devenu un gouvernement de sang'. Il termine en disant que Daladier n'est pas homme à surmonter un tel ouragan.

Dissolution

Deux notes dominaient la presse parisienne mercredi. L'une d'horreur au récit des émeutes survenues au cours de la nuit, et l'autre de réforme du parlement.

Le journal **Paris-Midi** met en contraste le spectacle des héros français frappés au moment où ils chantaient à ciel découvert l'hymne guerrier lors de la bataille de la Marne avec cet autre spectacle que présentent les politiciens et les profiteurs du régime "protégés derrière des murs épais par une garde nombreuse et des mitrailleuses". Il demande tout simplement la dissolution de la Chambre des députés.

Marcel Lucain, rédacteur à ce journal, demande une assemblée nationale et la réforme de la constitution usée et archaïque de la République. Qu'on nous donne une vraie république libérale; non pas une de camarades. Qu'on nous donne un parlement qui peut légiférer autrement que protégé par l'armée, un gouvernement qui puisse se gouverner, dit-il.

Les journaux de droite réclament un gouvernement d'union nationale, avec dissolution du présent gouvernement et révision de la constitution. D'autre part, les journaux de gauche, tout en exprimant des regrets des émeutes de la nuit dernière, approuvent le gouvernement d'avoir pris des mesures sévères pour maintenir le bon ordre.

La gauche veut savoir si, oui ou non, la république est en train de tourner au fascisme. Le fascisme, dit la gauche, sera la fin des libertés chèrement achetées, et aura des conséquences telles que les émeutes de la nuit dernière ne seront que feux de paille.

Un manifeste du duc de Guise

Le duc de Guise, prétendant au trône de France, actuellement en exil à Bruxelles, a publié un manifeste dans lequel il demande "à tous les Français de se rallier à la cause de la monarchie et blâme soixante ans de république pour les émeutes sanglantes des deux jours précédents." Ce manifeste est reproduit dans l'Action Française.

Les émeutes de mercredi

Les émeutes de mercredi soir ont fait rage surtout aux abords du palais de l'Elysée, demeure officielle du président de la république, sur la place de l'Opéra, et sur la place de la Concorde, qui avait été la principale scène des émeutes du jour précédent. Des rues très larges mettent ces trois endroits en communication. Les communistes paraissent avoir pris une part considérable à ces nouveaux troubles. Leurs bandes ont fait une incursion jusqu'à la place de l'Etoile, où sont inhumés les restes du Soldat inconnu, et l'ont plongée dans l'obscurité en coupant des fils électriques. On a observé que certains de ces émeutiers ont extorqué de l'argent à des automobilistes sous la menace d'incendier leurs automobiles.

Les royalistes, moins actifs que la veille, dans la capitale, ont manifesté dans plusieurs autres villes, notamment à Lille, à Nantes, à Lyon et à Nancy. A Lyon, ils ont échangé des coups avec des communistes.

Comme la veille, de nombreuses barricades ont été rapidement érigées. Il y en a eu six boulevard des Capucins, plusieurs près de la gare Saint-Lazare, une devant l'ambassade des Etats-Unis, place de la Concorde.

Des devantures ont été saccagées. Presque tous les brillants magasins de la rue Rivoli ont été endommagés. Les glaces du bureau du chemin de fer du Pacifique Canadien, sur le boulevard des Capucines. Des kiosques de vendeurs de journaux ont été incendiés, des bouches d'eau ont été brisées.

Les communistes à l'oeuvre

Sous couleur d'antifascisme, les communistes, vendredi soir, dans le nord-est de la capitale, ont mis le feu à deux églises — Saint-Joseph et Saint-Ambroise — blessé une quarantaine d'agents de police, pillé des magasins. Vers minuit, l'ordre paraissait rétabli. Huit cents de ces émeutiers ont été arrêtés. Parmi eux, il y a des étrangers.

Les communistes entendaient préluder par une manifestation à la grève générale de lundi et à laquelle 800,000 fonctionnaires ont résolu de participer. La police avait interdit la manifestation. Néanmoins, quelque 1,500 manifestants se rassemblèrent au boulevard du Temple pour se rendre place de la République. Ils ont répondu par des coups de feu à l'ordre de se disperser que leur donna la police. Ils se dispersèrent ensuite, en bandes d'une cinquantaine, dans de petites rues obscures, d'où il sortirent pour prendre la police à revers.

Le nombre des manifestants a paru s'élever à une dizaine de milliers, à Belleville et à Manilmontant.

Les émeutiers ont parcouru les boulevards Magenta, Rochechouart, Voltaire et Richard-Lenoir.

Seize mille hommes de troupes avaient reçu l'ordre de prêter mainforte à la police au besoin.

Proclamation de Doumergue

Doumergue a publié une proclamation qui a été affichée dans tout Paris. "Citoyens, on m'a demandé de former un gouvernement de trève, de paix et de justice. Ce gouvernement est maintenant formé. En son nom, je vous demande de faire votre devoir à votre tour et de renoncer à la révolte, plaçant l'intérêt de la France et de la République au-dessus de tout."

Pour sauver les députés

Dans une déclaration relative aux émeutes de mardi, le préfet de police, M. Sibour, explique que la police a fait feu parce que des émeutiers avaient réussi à se rendre au palais Bourbon. Si nous ne les avions pas repoussés, dit-il, nous aurions à déplorer plus de 14 morts. Le Parlement entier était menacé.

Un ministre qui fuit au Maroc

Paris — Eugène Frot, ministre de l'Intérieur dans le cabinet Daladier, que plusieurs corps publics blâment pour l'ordre donné à la police de tirer sur la foule mardi dernier, est parti de Paris en avion: sa destination annoncée est le Maroc.

Ses collègues ont brûlé publiquement sa toge d'avocat au Palais de Justice et l'on veut rayer son nom de la liste des membres du Barreau.

Une requête demande à trois autres avocats, Pierre Cot, Joseph Paul-Boncour et Guy La Chambre, qui étaient tous dans le cabinet Daladier, de dégager leur responsabilité dans cette affaire de fusillade.

Un hôpital refuse un chèque de Daladier

Paris — Les autorités d'un hôpital qui a recueilli et soigné 200 personnes blessées au cours des émeutes parisiennes ont refusé le chèque de 50,000 francs adressé par M. Edouard Daladier, ex-premier ministre.

"Le deuil de Paris est trop profond et trop poignant pour que cette maison accepte un don qui se rattache de si près aux douloureux événements qui viennent de se produire", dit la lettre du directeur de l'hôpital à M. Daladier.

Changements en perspective

Paris a vu une insurrection dirigée surtout contre la Chambre des députés et certains croient que le pouvoir et l'autorité des députés en sortiront grandement diminués.

Le premier ministre désigné, ancien député radical-socialiste, administrateur colonial (en Cochinchine), président du Sénat et premier président protestant en France, aurait des opinions bien arrêtées sur ce sujet. Il est à sa retraite depuis 1931. Comme il n'appartient ni à la Chambre ni au Sénat, il est libre de toute affiliation politique. Et l'on dit qu'il croit qu'une Chambre élue pour un terme de quatre ans sans risque de dissolution, signifie une dictature de 600 députés qui ne sont responsables envers personne et qui sont souvent sans contact avec l'opinion publique ou qui servent des intérêts privés.

La vraie démocratie, suivant M. Doumergue implique l'équilibre entre les pouvoirs législatif et exécutif, lesquels sont présentement si souvent en conflit.

M. Doumergue voudrait une revision de la constitution. Comme première mesure à cette fin, il utiliserait dans les crises politiques l'expédient britannique de dissoudre le parlement et d'en appeler au peuple.

Un droit rarement invoqué

Le droit de dissolution existe techniquement dans la constitution française, mais il na' été employé qu'une fois depuis l'établissement de la Troisième république. En pratique, le député est à l'abri d'une menace de dissolution et il peut se donner l'agrément de renverser les cabinets successifs. Le premier ministre Doumergue voudrait faire entrer cette dissolution des Chambres dans la procédure normale. Si les affaires publiques se trouvaient paralysées par un conflit entre le gouvernement et la Chambre, le gouvernement en appellerait au peuple.

Les royalistes

Des factions insurgées contre le gouvernement français, l'une des plus dangereuses, encore que la moins forte en nombre, est le groupe royaliste, dévoué au rétablissement d'un Bourbon sur le trône.

Les royalistes ont pour eux la jeunesse pleine de vigueur et d'esprit d'aventure. Ils font le serment d'être loyaux et jusqu'à la mort s'il le faut au chef de la Maison de France, qui est actuellement Son Altesse Jean-Pierre-Clément-Marie duc de Guise, exilé et habitant la Belgique.

Le duc de Guise est le descendant direct du dernier Bourbon qui fut roi de France, Louis-Philippe d'Orléans, qui régna de 1830 à 1848.

"L'Action Française" est l'organe des royalistes. Elle est rédigée avec brio par Léon Daudet, célèbre pour ses démêlés avec la police, et par Charles Maurras, théoricien et cerveau du groupe. L'édition de mercredi a été supprimée par les autorités "pour ses tendances générales" et à cause d'un article incitant à la révolte. Charles Maurras a été arrêté pour ingitation au meurtre. "L'Action française" a mené une campagne violente contre le gouvernement depuis l'affaire Stavisky. Il y a deux semaines, elle demanda des manifestations contre Chautemps qui tournèrent à l'émeute.

Neuf cabinets depuis deux ans

Le tableau suivant donne les noms des huit premiers ministres qui se sont succédé à la tête du gouvernement français depuis deux ans, ainsi que la date de leur nomination et celle de leur démission ou de leur défaite.

Laval: 13 janv. 1932 au 16 fév. 1932.

Tardieu: 21 fév. 1932 au 10 mai 1932.

Herriot: 4 juin 1932 au 14 déc. 1932.

Paul-Boncour: 18 déc. 1932 au 28 janv. 1933.

Daladier: 31 janv. 1933 au 24 oct. 1933.

Sarrault: 27 oct. 1933 au 23 nov. 1933.

Chautemps: 27 nov. 1933 au 27 janv. 1934.

Daladier: 29 janv. 1934 au 7 fév. 1934.

ECHOS D'EUROPE

Les partis politiques se mesurent en Espagne

Madrid — L'Espagne prévoit une guerre politique de six mois. En effet la droite et la gauche ont pris position et les deux partis veulent le pouvoir à tout prix pour mettre fin à la "situation intolérable".

Les deux partis menacent la nation de la dictature, mais la faction républicaine de gauche fait échec aux projets des deux partis.

Le parti communiste en Russie

Moscou—D'après un rapport fourni au congrès soviétique, la campagne d'épuration du parti communiste en 1933 a abouti à l'expulsion de 195,474 membres et aspirants. Proportionnellement, les expulsions ont surtout frappé les paysans. Le nombre des membres du parti et celui des personnes qui aspirent à devenir membres forment un total de 2,807,786, d'après ce rapport.

Le tirage de la loterie nationale à Paris

Paris—A un mille de la place de la Concorde où se déroulaient des scènes d'émeutes, avait lieu au palais de Trocadéro le tirage d'une nouvelle tranche de la loterie nationale. Le grand prix était, comme aux tranches précédentes, de 5,000,000 de francs, soit environ $315,000. Il y avait 15 autres prix d'un million de francs chacun et de nombreux autres petits prix. Pendant un moment la foule du Trocadéro a oublié le carnage de la place de la Concorde.

L'armée rouge est la plus fortement motorisée du monde

Moscou—Dans un discours au congrès du parti communiste de l'Union soviétique, le commissaire pour la guerre Klementi E. Vorochiloff a déclaré que les Soviets n'ont pas encore réussi à convaincre les dirigeants du Japon que la paix est préférable à la guerre. L'armée rouge, a-t-il affirmé, est la plus fortement motorisée du monde. Elle dépasse, sous ce rapport, même les armées des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne.

La France éprouve des difficultés à trouver des fonds

Paris — Les fonds commencent à manquer dans les caisses du Trésor, après le paiement des emprunts à court terme qui n'ont pas été renouvelés. En dépit de l'émission récente de 3,800,000,000 de francs (environ $130,000,000) il ne reste plus en caisse qu'une vingtaine de millions de dollars. Aussi devant une situation pareille, les cercles financiers et politiques ont commencé de prendre peur et insistent pour que l'on engage des pourparlers avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, en vue d'arriver à des mesures pour protéger le franc.

Cité du Vatican — Le Saint-Siège annonce qu'il a réussi à persuader le Paraguay et la Bolivie d'échanger leurs prisonniers de guerre invalides.

Londres—Grâce à la médiation des délégués américains, la Russie adhérera, croit-on, à l'accord international sur le blé.

M. J.-S. Woodsworth et la C. C. F.

(Suite de la première page)

régulariser la production et la consommation de telle manière qu'elles aient pour but la satisfaction des besoins matériels de l'homme et non l'accumulation de profits. La Cécéeffe veut encore faire disparaître la domination d'une classe sur une autre et travailler à l'établissement démocratique et autonome.

Le régime actuel condamne la plupart des gens à la pauvreté et à l'incertitude du lendemain, les met à la merci des financiers et des industriels. Il tend à provoquer des périodes de prospérité fébrile qui ne servent qu'à un petit groupe de profiteurs.

La Cécéeffe veut remplacer cela par un programme d'économie dirigée, d'après lequel les moyens de production et de distribution appartiendraient au public. Aucun droit cultuel ne serait touché, aucune minorité de race ou de religion ne serait molestée.

Aucun recours à la violence

Le nouveau parti, insiste M. Woodsworth, est absolument opposé à tout recours à la violence. Il recherche le pouvoir politique de façon à débarrasser notre vie politique de la domination capitaliste. La Cécéeffe ne croit pas en la dictature mais en la démocratie, en une démocratie qui représenterait les intérêts du peuple lui-même.

"On a dit que nous étions en sympathie avec la Russie. Je tiens à affirmer bien nettement que nous n'avons aucune affiliation avec la Russie et nous n'avons rien de commun avec le parti communiste."

Les tenants de la Cécéeffe ont employé l'expression d'économie dirigée et socialisée. Pour cette raison, bien des gens tiennent les affiliés de la Cécéeffe pour des socialistes. M. Woodsworth n'a pas d'objection à ce que l'on dise cela, mais chacun des affiliés de la Cécéeffe reste libre de donner à ce mot le sens qu'il veut. Le mot socialisme a tellement de sens divers qu'il est osé d'affirmer que le socialisme implique nécessairement l'idée de classe. Les buts et les tendances du socialisme varient avec les pays. Pourquoi le Canada n'aurait-il pas le socialisme qui lui convient, un socialisme qui lui permettrait de résoudre ses propres problèmes?

Il n'y a plus d'équilibre entre la production de notre pays et la capacité de consommation de sa population. Nous vivons à une époque d'abondance et de surabondance et pourtant un grand nombre de gens sont dans la pauvreté et d'autres vivent dans l'inquiétude.

A l'heure qu'il est, il n'y a que 44,000 citoyens canadiens qui gagnent suffisamment pour être atteints par l'impôt sur le revenu. De ces contribuables, 80 pour cent gagnent moins de $4,000 par an. Trois pour cent de ces contribuables touchent à eux seuls 20 pour cent du total du revenu imposé.

Socialisation

C'est à tort, afirme M. Woodsworth, que certains ont prétendu que la Cécéeffe voulait socialiser toutes les industries. Transport et voies de communications, énergie électrique, voilà qui devrait être d'abord socialisé. Viendraient ensuite les mines, la pulpe et le papier et la distribution du lait. Est-ce aussi radical que des adversaires de la Cécéeffe l'ont prétendu?

Si la province de Québec peut avoir sa régie des alcools, elle pourrait avoir sa régie du lait. Si l'Ontario peut avoir son **Hydro-Electrique**, cette province pourrait tout aussi bien s'occuper de la distribution du charbon.

La Cécéeffe entend respecter le droit de propriété terrienne, offrir à l'agriculteur l'assurance contre les récoltes manquées, le débarrasser du tarif douanier, tout en cherchant à augmenter les prix des produits agricoles.

En terminant, M. Woodsworth répète que la Cécéeffe entend respecter toutes les religions, les droits de toutes les minorités. En revisant la constitution, la Cécéeffe aurait soin de respecter tous les droits qui existent déjà. Cependant il est entendu que le Sénat devrait disparaître, car un Sénat n'a pas sa place dans un Etat démocratique. "Mais il vaut mieux", conclut-il, "n'en pas trop dire maintenant à propos du Sénat."

Deux protestataires

Deux députés, M. John Vallance, libéral, de Battleford-Sud, Sask., et M. J. R. MacNicol, conservateur de Toronto-Nord-Ouest, dénoncent violemment M. Woodsworth et la Cécéeffe. Le premier soupçonne le nouveau parti de vouloir socialiser la terre comme l'industrie; le second, de ne pouvoir échapper à l'emprise communiste.

M. Michael Luchkovich (U.F.A., Vegreville), parle en faveur de la résolution, car il fait lui-même partie de la Cécéeffe. Il ne comprend pas que les libéraux voient venir les prochaines élections avec tant d'impatience et de satisfaction. A moins que le leader libéral n'ait gardé sa chance ordinaire, il ne sortira pas le pays du chaos. Et comme le disait, l'autre jour, le député de Labelle, M. Henri Bourassa, le public commence à en avoir assez des gouvernements qu'il s'est donnés jusqu'ici. Que les libéraux ne s'y trompent pas: le sentiment qui se manifeste contre le gouvernement actuel n'est pas un sentiment de sympathie pour le libéralisme. Ce n'est pas d'un simple changement de gouvernement que veut le peuple, mais d'un changement de politique. Le peuple ne tient plus à ce qu'on lui rappelle ce qu'a fait sir Wilfrid Laurier, ce qu'a fait sir John A. MacDonald. Il veut savoir ce que les chefs d'aujourd'hui sont disposés à faire pour lui. Ni le chef libéral, ni le chef conservateur, dans leurs discours de quatre heures et demie, n'ont su le dire.

La Chambre des Communes s'est remise, jeudi, au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Onze discours ont été prononcés, cinq en français et six en anglais. L'un des discours en anglais a été prononcé par un député de langue française, M. A.-L. Beaubien, député libéral de Provencher, Manitoba.

M. Beaubien ne croit pas que la Cécéeffe puisse mieux tenir ses engagements que le parti conservateur. La Cécéeffe laisse entrevoir qu'un bonheur céleste peut exister sur terre. C'est pour le moins une exagération. Pour tenter seulement de mettre son programme à exécution, la Cécéeffe aurait besoin d'un dictateur d'envergure.

Escarmouches

Le premier discours, prononcé par M. C. R. MacIntosh, député libéral de Battleford-Sud, Sask., a donné lieu à quelques escarmouches. M. MacIntosh rappelle que l'un des parrains de l'Adresse, M. Gobeil, député conservateur de Compton, a dit qu'il était fier d'avoir été élu "pour mettre en pratique la politique de notre illustre chef dont nous sommes fiers."

C'est bien cela, dit M. MacIntosh: la politique d'un homme et non pas la politique d'un cabinet ou d'un gouvernement, la politique d'un seul homme, le Moïse du Canada.

M. MacIntosh rappelle encore que M. Gobeil a dit que l'harmonie règne entre des gens de races et de religions différentes dans sa paroisse et dans d'autres paroisses de la province de Québec. Le malheur, c'est que le député de Compton ne soit pas sorti de sa circonscription de Compton, qu'il n'ait pas jeté un coup d'oeil sur ce qui se passe dans tout le pays. S'il avait su regarder en dehors de la province de Québec, il se serait rendu compte de la campagne de mésentente de races et de religions faites en 1930 par le chef de son parti et par tous les membres de son parti. C'est parce qu'ils ont mené une telle campagne que les conservateurs ont pu s'emparer du pouvoir.

M. Bennett est indigné

Le premier ministre se lève, indigné. Il exige que M. MacIntosh retire ce qu'il vient de dire parce que c'est faux. Ailleurs, le député de Battleford-Nord pourra dire ce qu'il voudra, même si ce qu'il dit est inexact, mais, en Chambre, il doit se soumettre aux règlements. Les accusations qu'il vient de porter sont tout à fait injustes. Les faits sont là pour les démentir.

Ni le chef conservateur, ni les membres du parti conservateur n'ont jamais cherché à soulever des différends de races. Le premier ministre exige que M. MacIntosh retire ses déclarations "in toto".

M. MacIntosh réplique qu'il est heureux que sa déclaration ait au moins eu pour résultat d'obtenir du premier ministre une affirmation bien nette: Que lui-même et son parti ne veulent pas de querelles de races ou de religions. M. MacIntosh espère que tous les conservateurs se considèrent à l'avenir engagés par la déclaration de leur chef et que l'on s'en apercevra au cours de la campagne qui précédera les prochaines élections générales.

Un vieux dicton

Le vieux dicton "L'air dont la vieille vache est morte", signifiant des mots au lieu de nourriture ou des mots au lieu d'actes, tire son origine de la petite histoire que voici:

"Il y avait une fois un bon vieux qui avait une vieille vache à laquelle il n'avait pas de fourrageo à donner, mais il prenait son violon et il jouait cet air: "Considère, bonne vache, considère que ce n'est pas maintenant que l'herbe pousse!"

ON NE POURRA PLUS TRICOTER AUX COMMUNES

L'hon. George Black interdit aux dames dans les galeries leur utile occupation

Ottawa—Comme la France de 1793, le Dominion a ses tricoteuses. Mais c'est justice à rendre aux nôtres qu'elles sont moins sanguinaires que leurs terribles soeurs de France. Elles se bornent à tranformer sensiblement la laine en confortables chaussettes, en passe-montagne dont l'utilité est certaine, par ces températures polaires. Mais la vue de leurs doigts agiles entre lesquels le brin de laine inlassablement se déroule donne peut-être au président de la Chambre l'occasion de faire des rapprochements inquiétants entre ce qui se passait, il y a plus de cent ans, sur la place de la Concorde, et ce qui se passe ou plutôt pourrait se passer dans les galeries de la Chambre.

Ce qui se passe dans l'esprit de l'hon. George Black, nul ne saurait de dire, mais on sait, et cela suffit, qu'il vient d'interdire à ces dames leur innocent et utile tricotage. Ces dames, en conséquence, devront tricoter à la maison. Elles y auront toute liberté de bavarder sans écouter ce que l'on dit, ce qui est plus amusant qu'à la Chambre où elles sont réduites à écouter sans pouvoir parler.

Il ne reste plus au président de la Chambre qu'à prier certains spectateurs de mettre une sourdine à leurs ronflements, après que se sont levés certains orateurs.

Québec—Vingt autres arrestations seront faites dans cette affaire de fraude d'un million et demi contre le gouvernement fédéral dans des entreprises de contrebande. Ces vingt arrestations porteront à soixante le nombre des prévenus dans cette affaire.

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 15 FEVRIER 1934 — NUMERO 37

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.
MGR A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans les mains sales. Avec cela on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui des choses qui lèveront en semences de crimes.
LOUIS VEUILLOT.

CE QUI SE PASSE EN FRANCE

De graves événements se déroulent à Paris, depuis une semaine, qui mettent en danger le régime politique du pays. La France occupe une trop grande place dans le monde pour que ces violentes secousses n'aient pas leurs répercussions à l'extérieur. Et pour nous, Français ou issus d'ancêtres français, l'intérêt se double d'un sentiment filial que le temps ni la distance n'ont émoussé.

Il serait téméraire de vouloir tout expliquer et de prédire ce qui va se passer, mais on peut toujours essayer de comprendre et de démêler une situation très embrouillée.

On s'est donc battu furieusement dans les rues de Paris, et pendant quarante-huit heures, l'émeute a pris l'allure d'un vrai mouvement révolutionnaire. La police débordée a dû faire feu à plusieurs reprises sur les insurgés. Le chiffre officiel des tués serait de quatorze. Quant aux blessés, on les compte par centaines.

Le peuple de Paris, impulsif et tapageur, descend volontiers dans la rue dès que les choses ne vont pas à son gré. Les désordres provenant d'une explosion extraordinaire de passions politiques ont été fréquents au cours de l'histoire. Mais cette fois, l'indignation populaire a rompu toutes les digues et failli renverser le pouvoir. Il faut remonter à plus de soixante ans en arrière,—au temps de la hideuse Commune,—pour voir de pareilles scènes de guerre civile et de pillage. Les maladresses du gouvernement Daladier semblent avoir comblé la mesure et entrainé toute la population dans la vague de révolte.

* * *

On se rappelle que les premières manifestations furent déclanchées par les royalistes,—parti relativement peu nombreux mais composé de jeunes gens bien entrainés,—au moment où éclata le fameux scandale Stavisky. La corruption révélée dans les hautes sphères gouvernementales était trop odieuse pour que le public ne fût pas de coeur avec ceux qui réclamaient la tête des ministres compromis. Chautemps a dû s'en aller et Daladier, au lieu de sauver la situation, l'a terriblement compliquée et a mis le pays à deux doigts de l'abime. La révocation du préfet de police Jean Chiappe a entrainé dans la mêlée les anciens combattants, dont la participation très digne aux échauffourées a été d'un grand poids dans la balance. Des placards affichés par eux sur les boulevards portaient ces mots: *"Nous voulons que la France vive honorablement et proprement."*

L'administration est aujourd'hui entre les mains de l'ex-président Gaston Doumergue, qui compte parmi ses collaborateurs cinq autres anciens premiers ministres. Cette rentrée inattendue dans la politique d'un vieillard de 71 ans qui avait tant de droit au repos, décèle un admirable exemple de dévouement patriotique, mais elle découvre surtout la gravité du danger. Quand on voit deux adversaires acharnés de la veille comme Herriot et Tardieu accepter de travailler ensemble à une oeuvre nécessaire de salut public, on peut être sûr qu'un tel geste a une répercussion profonde parmi leurs compatriotes.

L'élément modéré de la population s'apaise et reprend confiance; mais les éléments communistes, anarchistes et criminels de tout acabit, que le nouvel état de choses ne satisfait nullement et qui ont pris goût au pillage, seront sans doute plus lents à rentrer dans l'ordre. Le travail de restauration sera long et difficile, car il ne s'agit pas d'un mal de surface. L'affaire Stavisky a été le dernier affront qui a fait éclater le ressentiment national depuis longtemps contenu. Dans la grande masse du peuple français, il existe un dégoût profond pour les politiciens et pour un régime parlementaire corrompu, qui se révèle impuissant à gérer les affaires du pays, à défendre son honneur et sa sécurité.

* * *

Ce qui se passe outre-Rhin alarme les patriotes les moins belliqueux. Convaincus qu'une guerre avec l'Allemagne est inévitable, ils en veulent aux députés et sénateurs de ne pas mieux défendre leurs intérêts et de montrer une insouciance criminelle. Ils réclament un gouvernemnt national fort qui puisse traiter avec l'Allemagne hitlérienne et l'Italie mussolinienne. Mais depuis que les radicaux-socialistes sont au pouvoir, les ministères se succèdent avec une rapidité déconcertante. Obligés de s'appuyer sur les socialistes, ils ne peuvent aboutir à aucune solution satisfaisante ni à l'intérieur ni à l'extérieur. Le manque de vigueur et de stabilité paralyse toute politique saine et vivifiante. Cet état de choses n'inquiète pas seulement les bons Français, il alarme aussi les pays amis qui savent que la paix de l'Europe repose sur une France forte et respectée.

Comment sortir d'une pareille crise? Tous les hommes politiques sérieux, que n'aveugle pas l'idéologie démocratique, voient le remède dans une réforme constitutionnelle qui renforcerait le pouvoir exécutif. La question va sans doute se poser incessamment.

Si critique qu'elle puisse nous apparaître, la situation de la France ne saurait être désespérée. Ce grand pays a maintes fois prouvé qu'il possède une extraordinaire vertu de redressement.

Donatien FREMONT.

Catéchisme abrégé d'action catholique

Pie XI a dit que l'Action catholique lui était chère comme la prunelle de ses yeux et il veut qu'elle s'établisse dans tous les pays. C'est l'apostolat des laïcs organisés, agissant sous la direction de l'Eglise. Mais cet apostolat a une forme spéciale, des cadres, des règles. Il faut les connaître. L'abbé Thuot, principal de l'Ecole Normale de Saint-Jérome, a cru faire oeuvre utile en groupant ces règles, sous forme de catéchisme, en questions et réponses. On a là, dans quelques pages, tout l'essentiel sur l'action catholique, ce qu'il est nécessaire de savoir. L'Oeuvre des Tracts vient de publier cette brochure dans sa collection mensuelle. Elle se vend 10 sous l'unité à L'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Ottawa—L'hon. juge Robert Smith, de la Cour suprême du Canada, ayant atteint la limite d'âge, 75 ans, a donné sa démission.

Québec—Le chef Rosaire Beaulieu, de la brigade des incendies de Québec, se dit convaincu que des criminels ont tenté à deux reprises, depuis quelques jours, d'incendier le couvent des Soeurs de Jésus-Marie, de Sillery.

NOUVELLES DE PARTOUT

Nouveau président de l'Université de Montréal

Montréal—A une réunion du Conseil universitaire tenue à l'Université de Montréal, l'hon. sénateur Raoul Dandurand a été nommé président de l'Université en remplacement de feu l'hon. F.-L. Béique, et M. Victor Doré a été nommé président de la commission d'administration et du comité exécutif, en remplacement de M. Ernest-R. Décary, démissionnaire. M. Edouard Montpetit reste secrétaire-général.

Vestiges préhistoriques en Saskatchewan

Régina—M. W. J. Orchard, de Tregarva, a depuis trente ans rassemblé une importante collection de pièces préhistoriques, datant de l'âge de pierre, et prouvant qu'à cette époque les provinces des Prairies (tout au moins la Saskatchewan) étaient habitées. Des fragments de vases, des marteaux, des couteaux, des pipes, tous en pierre et sculptés, tendraient aussi à prouver que les hommes préhistoriques habitant ces parages avaient un certain goût artistique. Les sculptures représentent des scènes de chasse ou d'amour, ou des animaux. Sur une pipe de pierre, datant de 10,000 ans peut-être, est sculpté un gros lézard.

Prisons-villégiatures

Washington—Le président Franklin Roosevelt est un adversaire convaincu de la peine de mort. Il voudrait remplacer la peine capitale par la détention perpétuelle.

Encore faudrait-il, observent les criminalistes des Etats-Unis, que les prisons cessent d'être attrayantes. Le directeur de la police de New-York, M. James-S. Bolan, a dit à la radio qu'il y aurait moins de criminels si les prisonniers ne jouissaient pas d'un confort refusé à beaucoup d'honnêtes citoyens: radio, cinéma, jeux athlétiques, visites d'amis et même représentations théâtrales par des vedettes.

La nationalité des Canadiennes

Ottawa—Un bill sera présenté par M. J. L. Brown (libéral-progressiste, Lisgar) aux Communes, afin de permettre aux femmes canadiennes de conserver leur nationalité britannique malgré un mariage contracté avec un étranger.

Dans l'état actuel de la loi, une femme de nationalité britannique résidant au Canada et qui épouse un étranger devient sujette à la loi du pays de son mari. Ceci s'applique à tous les cas sauf au cas d'une Canadienne de naissance britannique mariée avec un citoyen des Etats-Unis, de la France et de la Russie soviétique.

Une seconde provision du nouveau bill permettrait à une femme habitant le Canada de demander personnellement sa naturalisation. A l'heure actuelle, une femme ne peut demander la naturalisation sans l'autorisation de son mari.

Grand mouvement de retour à la terre en Saskatchewan

Régina — L'arrivée du printemps, cette année, déclenchera un grand mouvement de retour à la terre dans l'histoire de la Saskatchewan.

Le gouvernement de cette province attend le départ de l'hiver pour effectuer ce projet. On annonce officiellement qu'un prêt de $700, au maximum, sera disponible dans chaque cas.

Le premier ministre J.-T. Anderson demandera aux compagnies des chemins de fer de fournir des terres aux colons et de faciliter leur transport.

Région menacée par des chiens sauvages

New-York — Une horde de chiens sauvages qui, paraît-il, hante les monts Ramapo, à trente milles à peine de la ville de New-York, a éveillé l'intérêt du musée d'histoire naturelle américain.

Ces chiens, qui voyagent en troupe comme les loups, sont si féroces qu'ils ont semé la terreur dans les parages. Huit d'entre eux ont récemment poursuivi un homme et l'ont finalement forcé à trouver refuge dans un arbre. Ils sont du type berger et l'un d'eux, pris au piège, pesait 104 livres.

Actuellement, au dire du musée, ces chiens parcourent la région autour d'Oakland, New-Jersey, tuant le bétail et défiant les ruses des chasseurs. On croit que ce sont des chiens autrefois domestiques qui, abandonnés dans la montagne, sont revenus à l'état sauvage.

M. Bennett ne veut rien faire de sensationnel

Toronto—Le premier ministre l'hon. R.-B. Bennett a affirmé que le gouvernement canadien n'aura recours à aucune mesure sensationnelle pour ramener la prospérité au Canada. M. Bennett a fait cette déclaration au banquet annuel du Board of Trade de la Ville-Reine.

"Je sais que l'on se demande dans maints quartiers s'il est possible de faire des progrès dans cette voie sans avoir recours à des mesures sensationnelles qui frapperont l'imagination publique", a-t-il dit. "J'aimerais, a-t-il continué, pouvoir vous promettre quelque chose qui vous ferait bondir de joie, mais dans le passé, nous avons trop abusé de ce genre d'affaire, oubliant qu'un jour ou l'autre nous serions obligés de payer la note. Nous ne pouvons donc vous offrir rien de sensationnel, si ce n'est un programme d'économies et notre travail."

Ce que l'Ouest doit à Ottawa

Ottawa—La Saskatchewan doit au gouvernement fédéral $23,207,565. Ce montant a été prêté à la Saskatchewan pour le remboursement d'obligations provinciales et pour le paiement d'intérêts sur obligations. Le Manitoba doit au gouvernement $8,082,000, et la Colombie Anglaise, $7,449,345.

Ces informations ont été communiquées à la Chambre des Communes par le ministre des finances, l'hon. M. E. N. Rhodes, en réponse à une interpellation de l'hon. W. D. Euler, député libéral de Waterloo.

Ces prêts du gouvernement fédéral ont été consentis au cours des années fiscales 1931-32, 1932-33, 1933-34.

La poste aérienne pour l'Ouest canadien

Montréal—Le directeur de la Poste, M. Victor Gaudet, désire porter à l'attention des gens d'affaires et du public en général, que les objets de correspondance destinés à Winnipeg, Man. ou à l'ouest de cette ville, affranchis au tarif aérien et déposés à la poste au Bureau de Poste principal, avant 1 h. 15 p.m., sont expédiés le même jour par voie aérienne et reçus à destination le lendemain vers 12 h. 40 p.m. gagnant en conséquence une avance de 21 heures sur le train régulier. Le tarif aérien est 6c pour la première once et 5c pour chaque once ou fraction d'once additionnelle.

Deux députés fermiers de l'Alberta passent aux libéraux

Edmonton—M. P.A. Miskew, député du comté de Victoria, désigné par l'hon. M. Brownlee comme le proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône, a décliné l'honneur et déclaré qu'à l'ouverture de la Législature, on le trouverait du côté du parti libéral.

Quelques jours après, on apprenait que notre compatriote, M. Omer St-Germain, député de Saint-Albert, marchait sur les traces de son collègue M. Miskew, en annonçant sa résolution d'abandonner le parti ministériel pour se joindre aux forces libérales.

Cette double défection est naturellement une protestation contre la forte tendance des Fermiers-Unis à se confondre avec les C.C.F.

Geste généreux d'une amie des bêtes

Edmonton, Alta.—Les journaux relataient dernièrement le cas d'une vieille femme d'Edmonton, incapable de payer les cinq dollars exigés par la ville pour la licence de son chien, mais ne voulant pas livrer sa bête à la fourrière. La pauvre vieille avait des démêlés avec la justice locale pour ce fait. Or, une jeune fille de Montréal, ayant lu par hasard cette nouvelle dans un journal, vient de faire parvenir à la municipalité d'Edmonton les cinq dollars, montant de la licence, afin qu'on laisse en paix la pauvre femme et son chien.

Belleville, Ill.—Le conseil municipal vient d'adopter une résolution par laquelle toute épouse pourra empêcher son mari de prendre des alcools en présentant une requête à cet effet au magasin de liqueurs où il s'approvisionne.

Alliance Française

Soirée musicale française

Ceux qui se rendaient vendredi soir au concert-conférence de l'Alliance Française, ne se doutaient guère qu'ils y respireraient une telle atmosphère d'art pur. Dès les premières phrases, un courant de sympathie s'établit entre l'auditoire et le brillant conférencier, M. Gairdner, qui traita d'un sujet particulièrement attrayant: la musique française. Son éloquence aimable, spontanée, où les témoignages documentaires alternaient avec de judicieuses considérations personnelles, aurait suffi à lui assurer le succès. Mais M. Gairdner abandonne de temps en temps la parole pour s'installer devant le clavier — même le violoncelle — où il rencontre de nouvelles raisons de s'assurer les suffrages.

Couperin, Rameau, Debussy, Ravel et Franck, tels furent les maitres aimés et illustres autour desquels le conférencier brossa sa série de tableautins et auxquels il apporta son tribut de tendresse et d'admiration.

"Sarabande, Rigaudon et Forlane au Rondeau", extraits des "Concerts Royaux", de François Couperin (1688-1733) illustrent le charme simple et précis de l'école française de cette époque.

De Jean Rameau (1683-1744), nous entendons trois "Pièces de Clavecin" et nous apprenons que son traité d'harmonie resta le point de départ de tous les traités futurs. Le conférencier, qui ne dédaigne pas d'étayer sa science de notes humoristiques, nous dit qu'à ses derniers moments, Rameau interrompit le bon abbé qui lui administrait l'extrême-onction par ces mots: "M. le Curé, votre voix est fausse!"

Ces deux groupes avaient pour interprètes au piano: Mlle Barbara Pentland; violon, Mlle Margaret Mitchell; violoncelle, Mlle Charlotte McConnell.

Du 18e siècle, nous sommes transportés au 20e siècle avec Debussy, ce prestigieux novateur qui a créé des oeuvres d'une beauté éternelle. Cette musique impressionniste, qui se détache de toutes les formules connues et cherche à réaliser "l'impression qu'excite l'objet", est savamment commentée par le conférencier et interprétée par Mlle Ruth Campbell et M. Gairdner. Mlle Campbell nous dépeint avec une délicate sensibilité ces miniatures exquises que sont "La Cathédrale engloutie, Des pas dans la neige, La Fille aux Cheveux de Lin, Bruyères, Voiles, Minstrels et le Vent sur la Plaine." M. Gairdner joue "La Soirée dans Grenade" et l'on comprend, en l'écoutant, que ces sonorités étranges, ces nuances subtiles, ces demi-teintes délicieuses expriment vraiment des états d'âme, mais d'une façon nouvelle et originale.

Trois oeuvres de Ravel, "Menuet" et "Une Barque sur l'Océan", interprétées au piano par Mlle Campbell, et "Pavane pour une Infante défunte", (piano, Mlle Campbell; violoncelle, M. Gairdner) continuent l'atmosphère debussyste nuancée d'un je ne sais quoi de pathétique.

Et l'on a ensuite le plaisir d'entendre une exquise sonate de César Franck, pour violon et piano, exécutée par Mlle Campbell (piano) et M. Hamilton Wright (violon). M. Wright est un virtuose fort brillant, ainsi qu'il l'a démontré; sa technique, sa souplesse, son enthousiasme sont un enchantement.

Où trouver des épithètes assez laudatives pour remercier le savant conférencier? M. le professeur Osborne, président de l'Alliance Française, s'en chargea et résuma l'impression de l'auditoire en louant l'exposé parfait de la musique française traité avec une ampleur qui commandait l'intérêt et l'analyse exquise et si fine des morceaux au programme.

M. Richard, secrétaire remercia également le conférencier et ses aimables partenaires, et exprima le désir de faire de ces concerts-conférences une tradition annuelle.

Mlle Berchard, présidente du Cercle Français de l'Université, ajouta aussi quelques mots fort aimables.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi par les dames de l'Alliance Française, sous la direction de Mme C. Miavielle. MUSICA

Olivar Asselin va quitter le "Canada"

Le "Canada" annonce que M. Olivar Asselin quittera ce journal le 1er mars. Il en était le rédacteur en chef depuis octobre 1930. On annonce d'autre part que M. Asselin va lancer un quotidien du matin, l'"Ordre". Ce sera un journal indépendant sous tous les rapports et d'un cachet particulier.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

L'accord du blé

La Presse (Montréal):

L'accord international du blé préoccupe actuellement les pays exportateurs et les pays importateurs. Il faut en venir à une décision, notamment au Canada, avant la campagne agricole qui s'ouvrira au printemps. Les provinces des prairies reconnaissent qu'en principe la restriction des emblavures est désirable pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché mondial. Cependant, beaucoup d'agriculteurs se demandent encore si cette mesure est la plus efficace. Nul ne peut garantir que la récolte de 1934 sera abondante, tant il faut compter avec les éléments atmosphériques, les fléaux, les maladies des plantes, les sauterelles, etc. Des sécheresses prolongées, des pluies diluviennes, des tempêtes accompagnées de grêle et de multiples autres causes incontrôlables peuvent anéantir en peu de temps les plus belles promesses des cultures. Ne vaudrait-il pas mieux laisser les agriculteurs libres de fixer eux-mêmes, comme par le passé, l'étendue de leurs emblavures, quitte à leur imposer des restrictions sur la vente du blé, advenant que la récolte excéderait la demande de l'exportation?

L'an 1934

Le Devoir (Montréal):

Au cours de l'année qui commence, les fidèles du souvenir pourront se livrer à plusieurs évocations émouvantes. 1934 sera, en effet, riche en commémorations historiques. C'est d'abord le quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. Le 21 juin, il s'empare du pays au nom de la France et du Christ, en plantant une croix surmontée des armes de la France, au fond de la baie de Gaspé.

Il y a trois cents ans, Samuel de Champlain envoyait M. de la Violette fonder les Trois-Rivières (4 juillet). La même année, Robert Giffard obtenait la première seigneurie canadienne à l'endroit où se trouve aujourd'hui la municipalité de Beauport (près Québec). Nicolet entreprenait, de son côté, l'exploration des grands lacs, après avoir assisté à la fondation du poste trifluvien.

L'année 1934 marque le deux cent cinquantième anniversaire de la malheureuse expédition de La Barre contre les Iroquois, expédition qui devait se terminer par un traité de paix désavantageux et coûter au dixième gouverneur de la Nouvelle-France son rappel en France par le Roi-Soleil. Installation à Québec la même annee du premier chapitre québécois, à la veille du départ de Mgr de Laval pour Paris, où, admis devant le roi, il lui remit sa démission. Mgr de Laval fut toutefois autorisé à revenir au Canada quatre ans plus tard.

Le fils de La Vérendrye, Jean-Baptiste, construisit le fort Maurepas, près du lac Winnipeg en 1734, soit il y a deux cents ans cette année. L'année 1734 marque en plus l'inauguration de la route Québec-Montréal, premier chainon du réseau routier qui devait s'améliorer si rapidement et si largement au début de notre vingtième siècle dans la province de Québec. La population de la Nouvelle-France n'était alors que de 37,716 habitants, l'équivalent de celle de la seule ville des Trois-Rivières, aujourd'hui.

Un centenaire que tous les fervents de l'histoire célébreront avec éclat cette année est celui de l'adoption par l'Assemblée du Bas-Canada des quatre-vingt-douze résolutions, énonçant les griefs de la population contre l'Angleterre (21 février 1834). Autre centenaire important: la fondation de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal par Ludger Duvernay. Ce n'est là qu'une revue rapide et incomplète des principales commémorations historiques que rappelle l'année qui s'ouvre. La liste pourrait sans aucun doute s'allonger considérablement. — A. A.

Le bill Cahan et les traducteurs

Le Droit (Ottawa):

Le bureau de traduction du ministère de l'Intérieur qui comprenait une douzaine de fonctionnaires a été réduit à sa plus simple expression; celui du ministère des Finances a été aboli; il n'y a plus, à la Commission des Chemins de fer, ni secrétariat français ni traducteurs; le poste de traducteur en chef des Débats du Sénat vient d'être supprimé. Dans d'autres ministères, le nombre des traducteurs a été réduit et généralement, l'économie a été pratiquée aux dépens de la traduction.

Maintenant, le Secrétaire d'Etat, pour mettre le comble à la mesure, et sous prétexte d'efficacité et d'économie, propose de créer un grand Bureau des traducteurs où seront attachés les fonctionnaires qui font partie des bureaux de traduction des débats parlementaires de la Chambre des Communes et du Sénat, ceux des Livres Bleus, ceux des Lois et tous les traducteurs qui font partie actuellement des divers ministères. En un mot, le Secrétaire d'Etat veut désorganiser le système actuel, basé sur la décentralisation et la spécialisation des services de traduction, inauguré à la suite d'une enquête sérieuse faite dans d'autres pays bilingues et pour répondre à la multiplication des services techniques. Et par quoi veut-il le remplacer? Par un autre système, dit de centralisation, qu'un gouvernement a rejeté, il y a plus de trente ans, à cause de son inefficacité.

Nous avons toujours regardé comme une mauvaise politique de pratiquer l'économie aux dépens de la traduction, lorsqu'une bonne moitié des documents fédéraux sont encore unilingues. Réduire les dépenses de la traduction, c'est vouloir amputer un manchot.

Une société d'art domestique

Montréal—Une société d'art domestique à fins commerciales vient d'être fondée à Montréal. Elle a pour but de servir d'intermédiaire entre l'artisan et le client et d'ouvrir des débouchés à nos produits de fabrication domestique.

Un magasin a été ouvert, et il y a déjà quelque temps, au rez-de-chaussée de l'hôtel Pennsylvanie, rue St-Denis. La société a fait sa première apparition devant le public par un souper canadien qui fut suivi d'une soirée récréative.

On remarquait à la table d'honneur des hommes connus depuis longtemps pour leur dévouement, à la cause des arts domestiques et de la colonisation: M. le Lt-col. Wilfrid Bovey, directeur des relations extra-murales de l'Université McGill, M. Léon Trépanier, conseiller municipal pour le quartier Lafontaine, M. J.-E. Laforce, directeur du service de la colonisation du chemin de fer National, M. Henri-L. Auger, conseiller municipal pour le quartier St-Jacques.

Il est permis de changer d'idée

Los Angeles. — John Miller, 75 ans, était à se faire raser chez son barbier. Tout à coup, il s'affaissa. Le barbier appela la police, la police appela l'ambulance. L'interne à bord de l'ambulance déclara qu'il n'y avait plus rien à faire, il appela la morgue. Le fourgon survint et emporta Miller. Ce dernier, se dressant sur son séant, demanda où on le conduisait. Le chauffeur décida de rebrousser chemin et de laisser son "cadavre" récalcitrant à l'hôpital.

Ottawa—Le gouverneur général et la comtesse de Bessborough visiteront la Colombie-Britannique, à Pâques. Leurs Excellences quitteront Ottawa vers la mi-mars, pour revenir un mois plus tard.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Le carême

Le mercredi des Cendres, la cérémonie aura lieu à neuf heures du matin. Dans la soirée, à sept heures et demie, il y aura sermon à la cathédrale.

Durant tout le temps du carême, les exercices auront lieu dans l'ordre suivant: lundi soir, à sept heures et demie, heure d'adoration. Mercredi soir, à la même heure, sermon, et vendredi soir, chemin de la croix. Son Excellence Mgr Yelle donnera une série d'instructions aux messes de 7 h. 30 et de 9 h., tous les dimanches. Il prendra comme sujet d'instruction la "Vie Chrétienne". Le R.P. Faure, S.J., éducateur bien connu, parlera tous les mercredis soirs sur l'"Education Chrétienne". Le prédicateur expliquera l'Encyclique de Sa Sainteté Pie XI.

A l'archevêché

Son Excellence Monseigneur le Coadjuteur a expliqué, dans une lettre à son clergé, le règlement diocésain concernant le Carême. Tous les mercredis et vendredis du carême sont des jours d'abstinence dans le diocèse. Le jeûne se termine le samedi saint à midi. Ceux qui jeûnent peuvent manger de la viande, aux jours où la chose est permise, au repas principal seulement. Tels sont les points principaux du règlement. Son Excellence engage ceux qui ne peuvent jeûner à remplacer le jeûne par quelque autre exercice spirituel ou quelque pénitence. Monseigneur le Coadjuteur insiste sur l'importance de la mortification chrétienne et recommande particulièrement à ses diocésains d'accepter avec résignation les épreuves que la Providence leur envoie.

Mercredi prochain, le 21 février, aura lieu à l'archevêché, l'examen biannuel des jeunes prêtres.

A l'hôtel de ville

On est toujours dans l'attente de la promesse du fédéral pour un fort programme de travaux publics remplaçant dans la mesure du possible les secours directs.

Cette politique de secours direct, tenant depuis de longs mois la population dans l'oisiveté, est bien contraire à la loi du travail imposé à l'homme et aux plus élémentaires notions d'économie politique. Aussi, quel résultat peut-on espérer de cette politique qui tient une partie de la population dans un état démoralisant et la fait vivre sur les sacrifices de l'autre?

Il est donc à souhaiter que l'on en vienne au plus tôt à une politique de secours par travaux qui rétablira le moral de tous et donnera un essor nouveau au commerce et à l'industrie dont tous bénéficieront.

Est-ce que le projet de construction d'un mur de soutènement sur la rivière Rouge, du Pont Provencher à l'hôpital, ne devrait pas être adopté un des premiers?

Il semble donc que le devoir du conseil serait de prendre tous les moyens pour attirer l'attention du fédéral sur ce travail si nécessaire et qui est de son domaine.

Les conférences de l'Association d'Education

Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, la deuxième soirée mensuelle du Cercle local de Saint-Boniface, qui devait avoir lieu en février, est remise au deuxième dimanche de mars, le 11.

Le conférencier, le R.P. Desjardins, S.J., du Collège, a bien voulu accepter de développer le sujet au programme: le français dans la famille. Nous savons d'avance que le Père parlera en connaissance de cause puisque, Franco-Américain d'origine, il n'a rien perdu de l'élégance et de la pureté de notre "douce parlure". Nous saurons par lui, d'une façon pratique, les moyens à prendre pour la conserver, et la communiquer à nos enfants.

Il est donc facile d'augurer une soirée très intéressante, et il nous est bien permis, n'est-ce pas, de compter sur un auditoire aussi nombreux et non moins sympathique que celui de notre première soirée. Nous en reparlerons.

A. G. RAYMOND,
Sec.-Corr. du C. L.

Journée de l'Association à St-Boniface (liste supplémentaire)

$5.00: MM. Henri D'Eschambault, Roméo Pelletier, J.-A. Desjardins.
$2.50: Bibeau Frères.
$2.00: M. J. E. Dumas.
$1.00: MM. Dr L. Benoit, J.-O. Brunet, Geo. Blanc, B. Calvo.
$10.00: Le Juniorat, les RR. PP. Oblats.

JEUNES FILLES

$2.00: Mlle Muller.
$1.00: Mlles Bougard, Marcelle Blanchette, Annette Blanchette, Antoinette Baril, Rose Renaud, Gertrude Cyr, Eug. Dubuc, Agathe de Montigny.
50 sous: Mlle Blanche Lévêque.
25 sous: Mlle Plourde.

Cercle d'étude Marie-Rose

Toutes les amicalistes et leurs amies sont conviées à la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph pour le 20 février, mardi soir, à 8 h. 15.

Le R. P. Desjardins, S. J., du collège de St-Boniface, donnera une conférence sur l'Emigration des Canadiens français aux Etats-Unis. Entrée libre.

Le 27 février, dans la même salle et à la même heure, il y aura une partie de cartes, bridge et whist, organisée par le conseil de l'Amicale. L'entrée sera de vingt-cinq sous.

"Nos enfants parleront-ils français dans vingt-cinq ans?"

Mercredi soir dernier, au Collège, le Cercle La Vérendrye offrait un magnifique débat aux acéjistes et aux amis de l'A.C.J.C., en présence de Son Ex. Mgr E. Yelle et d'un nombreux clergé.

Le thème de cette discussion oratoire, vivement menée, fut d'un intérêt piquant autant que nouveau. Une question d'intérêt permanent qui est nouvelle! C'est là le nouveau.

MM. Jules Demers et Marc Meunier, soutenant la négative, se chargèrent de prouver à leurs adversaires que nos enfants ne parleraient point français dans vingt-cinq ans—et ce furent les membres du jury qui les crurent. . . mais au point de vue éloquence.

Simple optimisme est ce qui doit donner confiance, selon MM. E. Larivière et P. Dugal. D'abord en 1909, plus tard en 1916, le désespoir de survivre nous prenait, alors que les tribunaux repoussaient nos justes appels. Résolus, nous avons lutté; aidés de l'Eglise et de ses prêtres, nous avons gagné! Et l'histoire enseigne comment le clergé a été gardien de la langue maternelle; demain n'est pas le jour où il faillira à ce poste.

Nos associations nombreuses et le but commun qu'elles visent témoignent une vitalité forte et un ardent désir de survivre. Nous sommes protégés par notre organisation même: par nos écoles, nos couvents, notre collège, par l'Association d'Education qui fait passer à l'école un programme régulier de français.

Fait incontestable, nos enfants apprennent la langue de leurs pères. Dans 25 ans, auront-ils tout oublié? L'enfance ne s'efface point, ne s'oublie jamais, et tels nous aurons été modelés par nos maîtres, tels nous serons.

Les résultats de nos luttes sont une raison d'être optimistes. Il faut être confiants ,car le passé nous garantit l'avenir. Le français résonne au Canada depuis 300 ans, depuis 150 ans sous un régime anglais. Le Canadien a la vie dure.

Les tenants de la négative se posent et développent deux graves questions pour montrer combien sont débiles nos chances de succès futurs: garderons-nous intacte notre langue? faisons-nous tous nos efforts pour la garder?

Nos relations avec les Anglo-Saxons étant nécessairement très étroites, il y a danger que nous devenions des hybrides. Alors que, avant tout, il faudrait sauver l'enfant, ce contact commence dès l'école: et ce contact s'accentue à mesure que l'enfant grandit.

Indifféremment, nous parlons anglais ou français. Qui veut bien parler français passe pour un snob: c'est la mentalité—dominante, hélas!—qui juge ainsi et c'est encore elle qui prêche d'apprendre l'anglais en premier lieu pour la fameuse et fantastique trouée dans le monde: il faut "faire comme les Anglais!"

Le mal est qu'une sécurité factice nous endort. L'esprit combatif glisse vite, vite; l'attachement à nos oeuvres diminue, nous en sommes rendus à rester froids devant l'action de la presse: notre seul journal français, la "Liberté", ne s'en ressent-il pas? Pourquoi? La lutte est présente, toujours, mais elle répugne et l'arme désintéresse. Nous glissons!

Partout, un monde d'illusions nous leurre: la rue, Hollywood, les magazines, la radio; dans une ambiance anglaise; nous sommes français. Mais, élevés dans ce milieu, nos enfants, eux, parleront-ils le français dans 25 ans?

M. Henri Lacerte, président du jury, crut voir chez les orateurs quatre avocats de la même cause: le français et ses garanties de survivance au Manitoba. Tous, nous ajoutons foi à ce témoignage du président de notre Association d'Education.

Soirée intime mixte de l'O. J2. C.

Conformément au programme d'activités que s'est tracé le nouveau comité, l'O.J2.C. invite cordialement les jeunes gens de St-Boniface à leur soirée intime mixte au Collège de St-Boniface, le 18 février. Dans les années passées, ces soirées ont reçu un accueil très enthousiaste auprès de nos jeunes, et la soirée de dimanche prochain promet d'en accroître la popularité. Le Comité a soigneusement élaboré le programme qui consistera en une partie de cartes, chants, musique, heure de l'O.J2.C. à la radio, qui vous fera rire jusqu'aux larmes—le tout clôturé par un délicieux goûter.

Pour le français

Signalons une suggestion faite à la dernière assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface et qui fut vivement approuvée. Elle se résume à ceci: qu'un mouvement soit fait afin que, sur les pierres tombales de nos cimetières, le lieu de naissance soit mentionné, ce qui serait un moyen d'affirmer notre nationalité.

Une visite à nos cimetières nous fait voir que sur quantités d'inscriptions de tombes, le lieu ou pays de naissance est indiqué. Ce sont le plus souvent celles de personnes nées en dehors du Canada. Comme par une discrète fierté, elles montrent ainsi jusque dans la tombe et aux générations futures le souvenir de leur pays ou de leur lieu d'origine. Pour ceux nés au Canada, on semble ne pas avoir compris cette leçon de fierté, ce besoin d'affirmation de la nationalité, ce rappel d'histoire de souvenirs que peut évoquer l'inscription du lieu de naissance—cette petite patrie,— sur une pierre tombale.

Qu'on approfondisse cette suggestion, et l'on verra toute la force qu'elle peut donner dans l'avenir à notre entité nationale. Que chacun s'empare donc de cette idée et la mette en pratique.

Alors la visite de nos cimetières, ces gardiens des os de nos pères et de nos pionniers, sera comme l'affirmation d'une race forte et pleine de souvenirs.

FRANC

Institut Collégial Provencher

DISTRIBUTION DES BULLETINS MENSUELS

Grades Supérieurs

Le 2 février dernier, la distribution des Bulletins Mensuels avait lieu à l'Institut Collégial Provencher, sous la présidence du Révérend Frère Joseph, principal, et de M. Armand Pambrun, membre de la Commission Scolaire.

La séance débuta par le chant de "O Canada". Une danse "Tap Dancing" et chant "I Like Mountain Music" furent exécutés avec entrain et habileté par le jeune Buddy Stevens, accompagné au piano par Mlle Cécile Toupin. Puis vint la distribution des Bulletins du Grade VIII (Jr).

1er: Jan Robertson, 85.2%; 2ème: Joseph Sergeant, 85.1%; 3ème: Joseph Mollison, 84.9%.

Le Grade VIII (Sr) prit part au programme par une jolie saynète intitulée "Le Carnaval de Pierrot" dans laquelle figuraient:

Pierrot, Robert Papineau; **Arlequin**, René Dumaine; **Polichinelle**, Lucien Chaput; **Lustucru**, Lionel Savoie; **La Mère Michel**, Jean Gauthier; **Janot**, Henri Tétreault; **Juliot**, Joseph Germain.

Rôles d'honneur: 1er: Claude Hébert, 86.6%; 2ème: René Geveart, 84.3%; 3ème: John Poulain, 83.4%.

Grade IX

Au grade IX nous remarquions au programme Albert Primeau dans une récitation "The Will and the Way", ainsi que Joseph Bourque dans "A Minute" qui nous intéressèrent vivement tous deux.

Honneurs — Clarence Benum, 86.4%; Albert Delcloo, 86.0%; Alfred Beavis, 84.1%.

Grade X

Au grade X, une présentation dramatique de "McClains Child" fut rendue avec beaucoup de maîtrise par Eugène Cossette.

Honneurs—Joseph Maire, 87.9%; Gordon Murphy, 87.3%; Achille Orieux, 86.2%.

Grade XI

Le onzième grade nous intéressa vivement par une déclamation accompagnée sur violon, "The Cataract of Lodore" majestueusement interprétée par Georges Pépin avec accompagnement par Clelio Ritagliatti.

Honneurs—1er: Armand Bourque, 88%; 2ème, Arthur Wood, 85%; 3ème, Marcel Morier, 85%.

Nous avons passé une très agréable après-midi; il est regrettable que le nombre de parents présents n'ait pas été plus considérable.

Un TEMOIN.

LA VIE AU COLLEGE

Pour louanger quelqu'un, il convient, dans certaines occasions d'ajouter à l'expression des sentiments, un parfum spécial, un arome d'individualité. C'est ce dont se charge le chroniqueur au nom du collège et des élèves en particulier.

Bien peu, il est vrai, connaissaient Mgr Maillard avant le 29 janvier dernier. Ce fut une révélation. Pour l'avoir suivi de plus près dans son presbytère de Gravelbourg, à la Cathédrale ou à la Salle St-Jean-Baptiste, un intime jouissait doublement de la magnifique causerie que le distingué visiteur donnait ce soir-là. Et cette sympathie subitement admirative que toute personne ressent au contact d'une âme d'artiste, nous la lui avons témoignée intérieurement.

Le grand oeuvre de Mgr Maillard nous a fort touchés. En vrai virtuose, dans une langue simple, prenante, d'une douceur et d'une conviction si chrétiennes, il nous détailla ses superbes monuments. Pour nous, il fit parler les murs de sa jeune cathédrale, chaque station du Calvaire ranimant notre foi, et les traits du Grand Crucifié au-dessus du maître-autel, broyant toutes nos indifférences et nos lâchetés, dans un mélange de respect et de religieuse stupeur.

Notre plume serait trop incomplète pour tenter un jugement congru. D'ailleurs, les faits sont là, criant haut la gloire d'un art désintéressé. Espérons que cette musique visuelle, ce cours d'harmonie religieuse qui parle immensément aux fibres morales, aura la vertu de diriger quelques prosélytes vers les Beaux-Arts, et comme le Michel-Ange de l'Ouest, donner à l'art sa vraie portée et en faire une continuelle prédication.

* * *

Deux réunions d'anciens ont eu lieu récemment au Collège. Sans connaître encore leur but, il est plausible de dire qu'elles ont un but tout à fait social et charitable.

* * *

Malgré la température de girouette: les sourires du soleil, suivis d'un flegme glacé, malgré la rafale et les tourbillons, la neuvaine de Rhétoriciens posa crânement devant la lentille. En voilà qui n'attendent pas le beau temps pour sourire...!

PETITES NOTES

M. Paul Prince est retourné à Victoriaville, P.Q., après avoir passé un mois en visite chez ses parents de Saint-Boniface.

* * *

Mme E. Pelletier recevait intimement jeudi soir en l'honneur de son fils, Gustave.

* * *

Mlle Jacqueline Deniset donnait un "toboggan party" sur la fin de semaine, suivi d'un souper à son domicile. Les invitées étaient: Mlles Claire Dugal, Juliette Couture, Audrey Benoit, Donna Benoit, Madeleine Dugal, Antoinette Poitras, Béatrice Gauvreau, Véronique Faille, Jean Young, Evelyne Boivin, Françoise Béchard, Fernande Tremblay, Camille Cusson, Eileen Parker, Laurette Rhéaume et Lucienne Blanchard.

Une bonne soirée au profit d'une bonne oeuvre

Les nombreux amis que compte la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg à Saint-Boniface apprendront avec plaisir qu'une grande partie de cartes à laquelle ils sont spécialement invités aura lieu le dimanche 25 février, à 8 h. 15 précises. On y distribuera $25 de prix en argent et un prix d'entrée de $5. Il y aura programme musical et goûter.

"La Petite Chocolatière"

Les promoteurs du film français, encouragés par le succès de "Paris-Méditerranée", annoncent pour le 25 février, au théâtre Plaza, la "Petite Chocolatière". C'est une autre comédie musicale bien réussie, du genre de celles que l'on aime à voir au cinéma. Il y aura deux représentations, l'une à 3 h. de l'après-midi et l'autre à 8 h. 30 du soir.

La Société du parler français

Québec—Les nouveaux officiers de la Société du parler français choisis sont: président honoraire, Mgr Camille Roy; président: le docteur Alfred Morrisset; vice-président: l'abbé Rosario Benoit; secrétaire: M. L.-P. Geoffrion; secrétaire-adjoint: l'abbé Aimé Lebrie; trésorier et archiviste: l'abbé Maurice Laliberté; directeurs: le juge Adjutor Rivard, l'abbé Arthur Maheux, M. Cyrille Delâge, Me Antonio Langlais, l'abbé Cyrille Gagnon et l'abbé Emile Beaudry.

Un renvoi justifié

Le gros Charlot vient d'être mis à la porte de la fabrique de chaussures où il travaillait. A la taverne, très entouré, il s'explique:

—Qu'est-ce qui t'est donc arrivé?
—Euh! c'est le contremaître!...
—Qu'est-ce qu'il avait contre toi?
—Voilà: tu sais ce que c'est qu'un contremaître? un type inutile qui se ballade dans l'atelier, les mains derrière le dos, sans jamais rien faire...
—Eh bien?

Eh bien! le vieux là-bas, était jaloux de moi. Il disait que toutes les personnes qui entraient dans l'atelier me prenaient, moi, pour le contremaître! Alors...

Page Féminine

Courrier de Mère-Grand

Résolue.—A quoi donc êtes-vous résolue? A atteindre le bonheur en dépit de tout? Ce n'est pas possible, ma chère amie; vous allez bien vite reconnaître que vous faites fausse route. Le mirage du bonheur qui vous attire est trompeur, vous ne pourrez jamais être heureuse sans le calme de la conscience.

<> <> <>

M.-L.—En abattant une partie de la cloison, vous obtiendrez la vaste salle dont vous avez besoin. Il suffit ensuite d'un jeu de portières en étoffe glissant sur tringles pour avoir à l'occasion, deux pièces distinctes. — J'admets, sans approuver la chose, qu'une femme fume lorsqu'elle est seule ou dans l'intimité, mais jamais en société.

<> <> <>

Indécise.—Pourquoi donc être si pessimiste? Vous avez eu des déboires, mais je suis convaincue que s'ouvre maintenant pour vous la période des joies douces et intimes. Accueillez avec confiance cet espoir de bonheur et faites tout votre possible pour qu'il se change en une douce réalité. Vous allez donc accepter sans hésiter cette invitation, et pendant votre séjour dans cette famille, montrez-vous ce que vous êtes réellement: aimable, souriante et bonne.

<> <> <>

Mme X. — Combien je vous plains! Mais n'y a-t-il pas eu quelque négligence dans le soin de votre personne ou de votre maison? Soyez toujours propre, bien mise; tout comme vous l'étiez au temps de vos fiançailles. Trop de femmes, dès qu'elles sont mariées, croient bien à tort qu'il est inutile de soigner leur toilette. Ayez aussi le culte de votre foyer, ornez-le de votre mieux, rendez-le attrayant et votre mari s'y plaira. Il faut qu'en rentrant de son travail, il vous trouve accueillante et propre, qu'il soit envahi par le charme et le bien-être qui se dégageront de toutes choses. Peu à peu, il perdra sans doute la triste habitude d'aller se distraire au dehors.

<> <> <>

Pauvre désolée. — Je comprends fort bien que votre timidité excessive vous rende malheureuse et que vous ayez le désir de l'enrayer au plus tôt. C'est une question de volonté, tout d'abord. Vous serez déjà en voie de guérison si vous voulez fermement prendre les moyens de guérir. Mettez-vous bien dans l'esprit que vous n'êtes pas un objet de curiosité pour les personnes qui vous entourent; habituez-vous à accomplir toute chose avec naturel et simplicité. Non, cela n'est pas facile au début, mais à mesure que vous prendrez de l'assurance, vous acquerrez ce naturel qui vous manque. Surtout n'évitez à aucun prix telle démarche, telle visite qui vous coûte. Souvent la timidité est causée par un état de faiblesse générale. Dans ce cas, il faudrait consulter votre médecin qui vous prescrira un bon tonique. A mesure que vos forces reviendront, vous reprendrez confiance en vous-même et parviendrez à dominer votre impressionnabilité.

<> <> <>

J. J.—Envoyez-moi une enveloppe affranchie, avec votre adresse, et je vous répondrai personnellement.

MERE-GRAND.

Aie horreur de la journée perdue, c'est-à-dire de celle qui s'est écoulée sans qu'aucune bonne action ne soit venue l'illuminer. Pierre L'ERMITE.

UNE EDUCATION PARFAITE

Si les **High Schools** en croient certains éducateurs et éducatrices américains, il ne se passera pas plusieurs décades avant qu'ils n'aient atteint la perfection dans l'enseignement. L'un de ces savants pédagogues (?) dit que les institutrices de **High Schools** devraient enseigner aux élèves les soins esthétiques et l'art chorégraphique, c'est-à-dire leur montrer comment il faut qu'une femme danse et se farde.

A ce propos, le **New York Sun** publie une fantaisie amusante que je me permets de traduire:

"— Votre fille Olive va-t-elle bien en classe, Mrs. Hommacker?

— Pas très bien, vraiment. Elle a dû passer trois ans dans la même classe.

— Quelle en est donc la cause apparente?

— Elle ne pouvait pas passer ses examens de beauté.

— Est-ce vrai?

— Oui. Nous ne la comprenons pas plus qu'un casse-tête chinois. Nous tâchons de l'aider à appliquer son rouge, à la maison, mais elle semble ne rien comprendre.

— Qu'est-ce qu'en dit sa maîtresse?

— Elle dit qu'Olive est ce qu'on peut appeler une arriérée cosméticale.

— Quelle horreur!

• • •

— Oui. Elle trouve qu'Olive ne semble pas pouvoir se faire le visage comme une élève précoce. L'an dernier, elle a obtenu une bonne note dans l'art d'appliquer les crèmes, mais elle n'eut que 55 dans l'application du rouge pour les lèvres et du noir pour les yeux.

— Olive paraît-elle affectée d'un tel insuccès?

— Oh! oui. Elle voudrait bien être comme les autres, mais le peut-elle? Ce n'est pas naturel et elle sait bien qu'elle a l'air emprunté, parmi toutes les autres. Son père en est bouleversé.

— Olive réussit-elle bien à l'école dans les autres matières?

— Assez bien, sauf dans la danse.

— Elle est faible également dans la danse?

— Oui. Elle a raté ses examens trois ans de suite. Elle a finalement attrapé sa promotion, grâce aux bonnes répétitions que nous lui avons données à la maison, mais elle tient quand même toujours la queue de sa classe en cette matière.

Et comment va-t-elle dans l'anglais, la lecture, les mathématiques, la littérature, le français et la composition?

— Oh! Voilà ce qui nous inquiète affreusement. C'est réellement navrant.

— Mais de quoi cela dépend-il?

—Elle est si brillante en ces matières qu'elle nous semble tout à fait anormale".

• • •

Vous voyez qu'il nous reste encore beaucoup à apprendre en matière d'éducation.

JEANNE.

ERREURS

Ce n'est pas d'hier que la lutte pour le bon parler français est ouverte en notre pays. Tous ceux qui se proclament ses champions savent bien qu'ils travaillent, non seulement pour le présent, mais aussi pour l'avenir, ce qui est infiniment noble et désintéressé.

Or, (nous avons tort de ne pas vouloir l'admettre et de nous tresser à nous-mêmes des couronnes risibles) nous commettons une foule d'erreurs que nous devrions supprimer. C'est un effort qui doit être commun à tous les canadiens de langue française, jeunes ou moins jeunes. Il n'est pas trop tard, même longtemps après l'âge scolaire, pour réformer le langage imparfait, éviter les anglicismes, les idiotismes et les répétitions inutiles. Il faut savoir élaguer la conversation comme les horticulteurs le font des arbrisseaux trop pourvus de branches superflues et gourmandes.

Les expressions, pour être exactes, ne demandent qu'un peu d'attention, de réflexion. On ne passe pas "sur" la rue, mais dans la rue; ce n'est pas la table "du" thé qui est ornée de roses, mais la table à thé; on ne joue pas "les" cartes mais aux cartes. On ne monte pas dans les "p'tits chars", mais dans le tramway, etc. . .

Ces remarques sembleraient puériles si elles n'étaient rigoureusement exactes et si on ne les entendait quotidiennement.

Rien n'est plus intéressant, ni plus instructif qu'une longue lecture du dictionnaire. On y apprend une foule de mots nouveaux, on y trouve le sens exact de ceux qu'on emploie si souvent à tort.

Ainsi, il est admis que tout homme qui mène un cheval est un charretier, même s'il conduit une voiture de livraison, un fiacre, une voiture de maître. Le premier est un livreur, les deux autres des cochers. Le charretier est celui qui mène les grosses charrettes de transport, qui fait le charroi d'une charge quelconque, de même que celui qui fabrique les charrettes ou les voitures est un charron et non un voiturier. Un voiturier est comme le charretier, celui qui conduit une voiture de transport.

Quelques anglicismes composent, en français, des locutions à faire crier. Tels sont les magasins de marchandises sèches, les magasins départementaux, les hôpitaux de chaussures, les chiens chauds.

Une femme vous dira qu'elle vient de chez sa modiste: entendez par là qu'elle s'est commandé une robe. Les modistes, cependant, ne travaillent que les chapeaux, laissant aux couturières le soin de confectionner robes et manteaux. Une autre va "flâser" un coussin, c'est-à-dire va le broder avec de la soie floche. Faire de la dentelle au crochet s'appelle tricoter tout comme faire des bas ou des chandails. Et que dire des "fourruriers", des machinistes (qui n'ont rien à voir avec le théâtre)) les plombeurs, les briqueteurs et autres braves gens dont on estropie à plaisir le nom du respectable métier.

Les termes techniques, en beaucoup d'occasions ne sont connus qu'en anglais. Je passe tous ceux de l'auto, il n'y a peut-être pas dix personnes qui les sachent en français.

Pour décrire une robe, on entendra dire qu'elle était en pussy-willow, avec un grand sash, que le bas est au hemstitch et le yoke tout braidé avec un collet en net. Vous la voyez, n'est-ce pas?

Il ne faudrait, pour corriger toutes ces erreurs, qu'un peu d'étude, d'attention et de bonne volonté. Ceux que l'on accoutumerait dès avant l'âge scolaire à parler convenablement apprendraient pour ne plus l'oublier, le français dans toute sa lumineuse pureté.

Sachant parler, ils sauraient écrire, et au lieu d'employer un style fadasse, traînant, ennuyeux, peureux, écriraient de façon claire et précise sans avoir peur des mots, sans envelopper dans d'interminables périphrases leurs idées, leurs pensées. Ils trouveraient des mots descriptifs, harmonieux et jolis, ils en composeraient des phrases sonores et belles, leur style châtié, révélerait non seulement le métier, mais surtout la connaissance de la langue française.

Odette OLIGNY.

Joyeuse Fête!

15 février

Edmond Coulombe, Fannystelle, 11 ans.

Georgette Lis, Transcona, 10 ans.

19 février

Odile Bourrier, Saint-Lupicin, 10 ans.

Conrad Préfontaine, Saint-François-Xavier, 9 ans.

Henri Lamothe, Saint-François-Xavier, 9 ans.

Léa Therrien, Lorette, 13 ans.

Rita Laramée, Marquette, 10 ans.

Maurice Moreau, Saint-Boniface, 8 ans.

Anna Beaudry, Saint-Norbert.

20 février

Simone Coulombe, Fannystelle, 13 ans.

Thérèse Régnier, Saint-François-Xavier, 10 ans.

Maurice Régnier, Saint-François-Xavier, 6 ans.

Georges Boily, La Broquerie, 8 ans.

Laurette Lavoie, Mariapolis.

21 février

Lorraine Leclerc, Marquette, 11 ans.

Marie-Josèphe Dugas, Institut Collégial Saint-Joseph, Saint-Boniface.

Françoise Bruyère, Letellier, 4 ans.

EN L'AN 2000!...

Vous aurez tous bonne mine encore: la peau un peu ridée, mais le teint frais, bon pied, bon oeil et bonne oreille. . . Vos jolis cheveux blonds ou bruns seront tout blancs, et vos belles dents saines, avec lesquelles vous fabriquiez jadis tant de sourires. . . qu'en avez-vous donc fait?

Mais ce ne sont pas seulement les traits de vos visages, vos cheveux et vos dents qui auront changé. Autour de vous, que de transformations!

Un curieux article sur "la Vie en l'an 2000" m'est tombé sous la main ces jours-ci. Je crois vous intéresser en le résumant.

Ah! mes petits amis, que de choses étonnantes, prodigieuses, inouïes, je vois autour de nos 70 ans!

Les murs de votre maison sont construits en énormes plaques en verre fondu ou en pyrex, les unes opaques, les autres transparentes; les cloisons sont mobiles, ce qui permet de changer à volonté les dimensions et le nombre des pièces! Les portes s'ouvrent d'elles-mêmes devant vous par le jeu de cellules photo-électriques qui vous voient arriver. La vaisselle et le linge sont lavés mécaniquement.

Et voici une nouvelle qui réjouira fort vos futurs "petits-enfants: point de salle de bain dans votre "home" futur; de simples "lances" à douches projetant de l'air comprimé et de l'eau pulvérisée, ce qui permet de supprimer entièrement le savon. Quelle époque merveilleuse, n'est-ce pas?

Grâce à la télévision vous assistez, sans vous déranger, à tous les événements importants qui se déroulent dans le monde; vous regardez sur un petit écran un parent, un ami cher qui vous téléphone de. . . Paris.

Les routes, imprégnées d'une substance analogue au sulfure de calcium qui absorbe les rayons du soleil pendant le jour, apparaissent lumineuses la nuit. Les poteaux indicateurs, les clôtures et les véhicules sont aussi revêtus d'une peinture radio-active également lumineuse.

Des wagons de chemins de fer, construits pour rouler alternativement sur les rails et sur les grandes routes, circulent sur nos voies publiques. Des avions en forme d'obus sillonnent l'espace à 45,000 pieds de hauteur et à une vitesse de 1,100 milles à l'heure. Le travail de la journée fini, vous allez passer la soirée à Montréal ou à Vancouver. . . Mais je m'arrête.

Découpez cette causerie, mes enfants, et gardez-la soigneusement. Ce sera amusant. J'en suis sûre, de retrouver, dans 60 ou 80 ans, ces "prédictions". Peut-être même serez-vous émus en relisant ces lignes toutes jaunies, toutes pâles que vous écrivait en 1934 votre vieille amie.

MERE-GRAND.

Le Coin des Enfants

L'HIVERNAGE DES INSECTES

En petite fille bien attachée au "Coin enchanteur", je lis fidèlement vos aimables causeries.

Cette semaine j'ai été très heureuse de voir que vous nous offriez l'avantage de vous parler d'un sujet pour lequel j'ai un intérêt tout particulier: les insectes.

Ce qui me frappe le plus chez ces petites bêtes, c'est leur mode d'hivernage.

La Providence en les créant, les a organisées d'une manière merveilleuse qui les rend propres à jouer leur rôle respectif. Que de fois, je me suis demandé comment ces êtres si petits peuvent braver les rigueurs de nos longs hivers!

Regardons ce léger cocon retenu par un fil de soie sur la branche de ce petit groseillier; il est le jouet du vent qui ne cesse de lui imprimer les secousses les plus variées.

Allons par un froid de 20 ou 30 degrés sous zéro, cassons les liens délicats mais forts qui retiennent le cocon; broyons entre nos doigts l'enveloppe soyeuse qui sert de demeure à la chrysalide—une masse blanchâtre et pâteuse apparaîtra, dans laquelle il y a vie, qui contient tout ce qui est nécessaire à la formation du futur papillon.

Comment cette masse presque liquide n'a-t-elle pas gelé dès le commencement de l'hiver?... Mystère...

Prenons un moustique qui, à l'automne s'est réfugié dans la cave ou à un autre endroit, exposons-le au froid. Il ne sera pas aussitôt en contact avec l'air glacial que tous ses mouvements cesseront et nous le croirons bien mort.

Laissons-le ainsi des heures et des jours entiers et puis remettons-le à la chaleur. Nous verrons bientôt le mort s'étirer une patte, puis une autre et enfin reprendre son vol accoutumé sans paraître éprouver aucun effet de la rude épreuve à laquelle nous venons de le soumettre. Répétons l'épreuve.... Elle sera toujours aussi concluante.

Mais comment la vie a-t-elle pu se maintenir chez ce petit être dans de telles conditions?.... Mystère ....

Comment les oeufs déposés à l'automne par la chenille à tente autour d'un rameau ou encore, ceux infiniment plus petits du puceron vert, peuvent-ils supporter la rigueur de nos froids les plus intenses et éclore le printemps venu? Mystère....

De tous les êtres animés, l'insecte est sans doute celui qui possède le plus de résistance au froid.

En effet, aucun autre animal, si gros, si fort qu'il soit ne pourrait, sans danger, supporter dans l'immobilité nos froids rigoureux.

Si presque tous les insectes à l'approche de l'hiver se réfugient au fond des crevasses, comment se procurent-ils la nourriture? — Aucune nourriture ne leur est alors nécessaire. Plongés dans un profond engourdissement, ils n'ont nullement besoin de se sustenter.

Cependant, certaines fourmis au fond de leur fourmilière, conservent leur activité pendant l'hiver et se nourrissent des grains enfouis à l'automne.

Les guêpes et les bourdons, vers la fin de la belle saison, se réfugient dans leur nid où, vu leur grand nombre, ils jouissent d'une chaleur relative.

Au cours de l'hiver, cependant, les maladies en font périr un grand nombre. Ceux qui survivent sont pour la plupart des reines qui, au printemps, continuent, avec les ouvrières, le travail abandonné à l'automne.

Parmi les coléoptères (barbeaux, hannetons) différents modes d'hivernage existent. Les uns, tel que le gros hanneton, passent sous terre trois années consécutives à l'état de larve. A l'automne de la troisième année, la larve devient insecte parfait et elle attend, enfouie sous terre, le retour du printemps.

Les calosomes, carabes, harpales, ces utiles coléoptères attendent, cachés sous des feuilles mortes le retour du printemps.

Ce problème de la résistance des insectes aux froids les plus rigoureux, confond les plus grands savants, qui ne peuvent l'expliquer. C'est une des nombreuses conquêtes qui s'offrent à nos recherches.

Les observations et les expériences sur ce sujet nous font voir que le monde des insectes est un livre admirable où sont inscrites à chaque page la puissance et la sagesse du Créateur qui fait tout si merveilleusement.

Marita LA FLECHE,
Grade VIII, Couvent de St-Adolphe.

UN PETIT MOT...

Que dire à des petits-enfants qui aiment comme vous aimez, si ce n'est que je vous aime aussi beaucoup en retour et fais mille souhaits pour votre bonheur. Combien j'ai été heureuse de lire vos délicates pensées et de recevoir la touchante assurance de vos sacrifices à mes intentions. Merci pour ces douceurs.

Je vous devine tous à patiner sur la belle glace vive ou à glisser sur les côtes.... artificielles. N'est-ce pas que l'hiver est une saison charmante? Amusez-vous bien, mes chéris, mettez-vous du carmin aux joues et.... à vos heures de flânerie, venez me raconter tout cela.

J'ai bien aimé votre description du Geai bleu, David, et j'attends d'autres observations. Si vous voulez vous amuser, essayez ce moyen: attachez une vingtaine de "peanuts" (cacahuètes) à intervalles réguliers et suspendez la ficelle à deux branches d'un arbre quelconque. Vous verrez alors nos amis les Geais, les Mésanges ou les Sittelles (et les Moineaux donc!) tirer vers eux une cacahuète, la tenir avec leurs pattes et marteler l'écorce pour en extraire l'amande. Ou bien, placez vos cacahuètes, sans écorce, sur une tablette ou une boîte.... et faites-moi part des manèges intelligents dont vous serez témoin.

Tous mes petits amis songent, je l'espère, à soigner nos oiseaux d'hiver? Ils ont bien besoin de notre secours et de notre amitié par ces temps de gel et de neige.

Eveline Verrier, Saint-Laurent; Roméo Richard, Agnès Bremner, Eugène Perras, Gilbert Précourt, Alice Préfontaine, Lucienne Précourt, Louis-David Lamothe, Léon Précourt, Yvonne Souci, Antonio Lamothe, Eveline Richard, Hector Morin, Lucille Préfontaine, Marie-Ange Régnier, Rosa Lamothe, Wilfrid Morin, Eddie Lamothe, Robert Breland, Henri Lamothe, Conrad Préfontaine, Thérèse Regnier, Saint-François-Xavier; Rolande Trudeau, Ile-des-Chênes; Pauline Désilets, Elie.

M.-G.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Adolphe, Man.
Le 23 janvier 1934.

Chère Mère-Grand,

Vous devez être toujours contente, vous avez tant de petits enfants qui pensent à vous.

J'ai presque toujours de bons points, mais cette semaine j'ai été un peu dissipée. C'est que j'ai souvent envie de rire avec ma compagne; des fois on n'en peut plus! Mais je serai sage cette semaine.

Il y a quelque temps, on a eu la cérémonie de la Bénédiction des Enfants. C'était bien beau. Les enfants de choeur ont fait une belle procession; quatre portaient le beau petit Jésus couché sur un joli coussin rouge recouvert de paille fraîche. Ensuite, M. le curé a pris le petit Jésus qui était dans la crèche et il l'a fait baiser à tous les enfants. Il y en avait qui ne voulaient pas monter à la sainte table, un petit a pris l'Enfant Jésus avec ses mains en le baisant et ensuite il pleurait pour le garder. C'était drôle!....

On entendait souvent les bébés pleurer et les mamans disaient: "Tais-toi donc, petit chéri".

J'ai beaucoup de plaisir au couvent.

Je suis pensionnaire; ma petite amie est Hilda Trudeau. On s'amuse bien ensemble, surtout le samedi on joue avec nos poupées; celle d'Hilda s'appelle Edna et la mienne Lucile.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup.

Marie-Thérèse LAVOIE,
Grade III.

• • •

Saint-François-Xavier,
Le 29 janvier 1934.

Bien chère Mère-Grand,

Je viens avec plaisir vous parler des Fêtes. Nous avons eu beaucoup de plaisir, aussi le temps des vacances a été bien vite passé. Vous devez être allée à la crèche? Comme elle était belle cette année! Il me semble qu'elle embellit tous les ans. J'ai prié pour vous, et vous devez avoir prié pour vos petits-enfants.

Samedi soir je me suis gelé les deux joues, le nez et le front un peu. Revenue à la maison, je faisais vraiment pitié.

Parfois je danse, mais Sr B. n'aime pas cela.... sans doute parce qu'elle ne peut pas se joindre à moi.

Vous savez, Mère-Grand, je n'aime pas cela venir à l'école, mais comme vous demandez des sacrifices, j'en fais un gros pour vous. J'ai aussi fait un autre sacrifice. J'avais un bonbon dans la bouche pendant la classe; ma maîtresse, en passant près de mon pupitre, me demanda si j'avais mal aux dents. Je lui ai répondu non. Alors, devinant que j'avais un bonbon dans la bouche, elle m'a demandé d'en faire le sacrifice, ce que j'ai fait. Il est sur mon pupitre.... et je le mange des yeux.

Votre petite fille qui vous trouve bien aimable.

Yvonne SOUCI.

• • •

Letellier, Man.
Le 31 janvier 1934.

Chère Mère-Grand,

Quoique un peu en retard, je viens vous remercier pour la récompense si bien appropriée que vous m'avez accordée pour un récent concours de rédaction.

Je viens de terminer la lecture de ce beau livre: "Le petit Jacques"; il m'a grandement intéressé et édifié. Je voudrais bien, non pas seulement m'appeler comme lui, mais surtout posséder ses belles qualités.

Je vais le prendre comme modèle et, si c'est la volonté du bon Dieu, je vais tâcher de faire un prêtre à sa place.

En attendant, je m'efforcerai d'imiter les vertus qu'il a si bien pratiquées: la pureté, la piété, l'obéissance et un grand désir de servir le bon Dieu.

Je ne manque pas de lire le "Coin des Enfants" chaque semaine.

Encore une fois, merci beaucoup pour les belles récompenses avec lesquelles vous couronnez nos humbles efforts.

Votre petit ami reconnaissant.

Jacques BRUYERE.

• • •

Carey, Man.
Le 18 janvier 1934.

Chère Mère-Grand,

C'est avec plaisir que je vous écris une petite lettre. Je suis dans le grade quatre. Je ne suis pas le premier de mon grade à l'école. Il arrive parfois que je ne sais pas trop bien mes leçons.... Souvent le soir, je m'assieds en arrière de la table avec mon sac de livres et je m'endors. Maman est obligée de me dire: "Denis, apprends donc tes leçons". De cette façon, il est évident que je ne puis pas être le premier.

Un petit élève qui pense à vous.

Denis DESHARNAIS,
9 ans, Ecole de Carey.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ST-JEAN-BAPTISTE

Mme Joseph Tessier et Mlle Marie-Anne Desautels, institutrice, de St-Pierre-Jolys, visitaient dernièrement St-Jean-Baptiste. Mme Tessier était l'hôte de M. et Mme Flavien Tessier, tandis que Mlle Desautels visitait sa mère.

Nos malades

Nous sommes heureux d'apprendre que Mmes Henri Tessier et Damien Valcourt se remettent assez bien d'une récente maladie grave. La souffrance, cependant, éprouve encore Mmes Frédette et Barnabé. Nous formulons des voeux de courage et de santé pour nos chères malades.

Partie de cartes

Elle aura lieu, dimanche prochain, le 18 *février*. La soirée est organisée par l'A.C.J.C. et par les dames et demoiselles de l'Amicale. La partie récréative promet d'être très intéressante. Les élèves du collège chanteront quelques pièces en parties; Miles Pelletier ont promis le concours de leur voix, tandis que d'autres débiteront de jolies déclamations.

ST-NORBERT

ECOLE DES GARCONS
Janvier

Grade XII—1er, Noël Girard; 2ème, Paul Lord. Application: Fred Krym.

Grade XI—1er, Adonal Lamoureux; 2ème, Lucien Charette. Application: A. Lamoureux.

Grade X—1er, Henri Trottier; 2ème, Alphonse Girard. Application: Avila Girard.

Grade IX — 1er, Douglas Brown; 2ème, André de Moissac. Application: A. de Moissac.

Grade VIII — 1er, Léon Trottier; 2ème, Paul Leclaire. Application: Léon Trottier.

Grade VII — 1er, Gaston Lamoureux; 2ème, Philippe Lord. Application, C. Ed. Leclair.

Grade VI — 1er, Stanley Jendyrowich; 2ème, Bruno Cormier. Application: Bruno Cormier.

Grade V — 1er, Léon Gousseau; 2ème, Denis Delisle. Application: Emile Landry.

Grade IV — 1er, Denis Trottier; 2ème, Henry Balokowski. Application: Gérald Verreault.

Grade III— 1er, Florent Verreault; 2ème, Joseph St-Germain. Application: A. A. Cormier.

Grade II—1er, Roland Véry; 2ème, J. Emile Paillé. Application: Léo Ferland.

Grade I — 1er, Georges Landry; 2ème, Philippe Dorge. Application: Eddie Reitmier.

Cours préparatoire—1er, M. Monchamp; 2ème, Jos. Charette. Application: Otto Reitmier.

LORETTE

Nous avons eu les Quarante-Heures au Couvent les trois derniers jours de la semaine dernière. Les exercices en ont été bien suivis. Les jeunes garçons de l'école, qui étaient chargés du chant de la messe le deuxième jour, se sont vraiment fort bien tirés d'affaire. Cela fait espérer que l'on pourra, avant longtemps, compter sur d'importantes recrues pour notre choeur de chant.

M. l'abbé L.-J. Lafrenière, de retour de la province de Québec, a passé quelques jours à Lorette. Il est parti mercredi pour aller aider le curé de St-Claude, M. l'abbé Radaz, que l'on dit devoir venir faire un séjour à l'hôpital.

Lundi le 5 courant, avaient lieu les funérailles de Louis Vigneux, vieillard de 86 ans et demi, décédé à l'hospice Taché, et qui avait exprimé le désir de reposer dans notre cimetière. Il est vrai qu'il n'avait jamais demeuré à Lorette, mais il comptait ici quelques parents, et c'est ce qui a déterminé son choix.

Tableau d'honneur pour le mois de janvier

Cours Commercial: Thérèse Emond.

Grade XI: Eugénie Janson, Paule Janson.

Grade X: Fred Grossman, Alice Marcoux, Katie Cizik, Hélène Demarcke.

Grade VIII: Adrienne Grégoire, Lucienne Lussier.

Grade VII: Victor Krepart.

Grade VI: Yvette Gauthier.

Grade V: Fernande Trudeau, Hortense Janson, Pauline Ambroski, Gérard Turcotte.

Grade IV: Odette Turcotte.

Grade III: Suzanne Marcoux, Thérèse Gauthier, Nick Cizik.

Grade II: Damase Dufresne, Léo Mondor.

Grade I: Denise Turcotte, Agnès Dufresne, Thérèse Mondor, Agnès Gauthier.

LETELLIER

Des conférences agricoles ont été données par M. J.-E. Lafrance, agronome de St-Pierre, les 8, 9 et 10 de ce mois. Elles ont obtenu un succès qui a dépassé même l'attente des plus optimistes.

En dépit d'une température froide et menaçante les deux premiers jours, l'assistance était nombreuse et s'accrut chaque soir; à la réunion de samedi soir, la salle était bien remplie.

La parole chaude du conférencier, ses données précises, en termes à la portée de tous, l'intérêt qu'il a su maintenir chez ses auditeurs, ont compté pour beaucoup, mais il faut dire que la bonne organisation de ces conférences a aussi contribué pour une large part à ce succès.

La première conférence était sous les auspices du cercle St-Norbert de l'A.C.J.C.; elle prit la forme d'une réunion publique du cercle, sous la présidence de M. Eudore Cadieux. Les membres du cercle occupaient des places spéciales sur l'estrade avec leur aumônier. M. Narcisse Breton, préfet de la Municipalité de Montcalm, présenta le conférencier. Il profita de l'occasion pour renseigner les contribuables sur la situation concernant le secours direct qui augmente constamment; mais il rassura l'auditoire en ajoutant que la situation financière de la Municipalité était telle qu'elle était en position de rencontrer toutes ses obligations.

M. Lafrance divisa sa conférence en deux parties. Il traita de la question agricole en général; il s'étendit sur la culture du blé, le plus approprié à notre sol, et sur l'importance de récolter du grain de qualité uniforme. Il toucha également aux clubs de jeunes éleveurs, à la culture des arbres fruitiers. Il fut écouté avec une attention soutenue.

M. Eudore Cadieux, président du cercle, présenta un court travail sur la valeur de la coopération chez les fermiers.

Le chant populaire "Alouette" agrémenta la réunion qui fut suivie d'un goûter, où M. Lafrance, lui-même acéjiste, président du Cercle St-Pierre, eut l'occasion de connaître plus intimement ses camarades de Letellier.

La deuxième soirée était sous les auspices du cercle paroissial de l'Association d'Education, sous la présidence du Dr J.-B. Cloutier, qui était entouré de l'aumônier et de tous les officiers du Cercle. Un duo de piano: La Marche des Hussards, exécuté par Mlles Fernande et Marthe Bruyère, ouvrit l'assemblée. Mlle Alice Desautels nous fit entendre "La Chanson de l'Ouvrier", accompagnée par Mme Albert Breton.

M. Lafrance traita de l'aviculture, de la construction des poulaillers. Les détails qu'il nous donna sur les poules furent très instructifs et une révélation pour un grand nombre.

M. Isidore Bouchard fit une brève causerie sur le français dans la famille.

M. Léon Bruyère, secrétaire du cercle local, remercia les deux conférenciers au nom de l'Association d'Education; il souhaita que ces conférences, qui éveillent l'attention et stimulent les énergies, aient un lendemain: que l'on continue à s'instruire en lisant brochures et journaux; la page agricole de la "Liberté", entr'autres, contient toujours des articles intéressants.

M. Albini Gallant chanta une chanson du terroir qui fut goûtée de l'assistance: "Les deux boeufs roux", accompagné par Mme Albert Breton.

M. et Mme Docteur Cloutier eurent l'amabilité de servir le goûter au visiteur, à M. le Curé, aux officiers du cercle, au préfet, aux artistes qui figurèrent au programme, ainsi qu'aux représentants des autres organisations.

Samedi soir, le programme de la soirée était entre les mains des apiculteurs qui occupaient le théâtre. M. Joseph Saurette, président de l'Association des apiculteurs de Letellier, donna quelques explications sur cette nouvelle organisation et sur le travail qu'elle a accompli jusqu'à présent.

Mmes Dr J.-B. Cloutier et Albert Breton jouèrent un duo de piano. Mlle Alice Desautels chanta "Elégie", de Massenet, accompagnée de Mlle A. Breton.

M. Jacques Bissonnette, de St-Jean-Baptiste, inspecteur des ruchers pour le district, donna des renseignements intéressants et utiles sur le soin des abeilles.

M. Lafrance traita de l'industrie laitière. Il parlait à des convaincus, puisque cette industrie est établie ici depuis de nombreuses années, et, comme la "Liberté" le signalait la semaine dernière, trois de nos paroisses ont figuré avantageusement dans la liste des champions de la province. Un groupe d'apiculteurs chanta "Au Ma-nitoba", mais les derniers mots du refrain furent adaptés à la circonstance: Qu'avec les ruches à Letellier revienne la prospérité!

M. Léon Bruyère interpréta une chanson de sa composition dédiée aux apiculteurs; certaines allusions de caractère local amusèrent beaucoup l'audience.

M. le curé eut le mot de la fin. Il exprima aux deux conférenciers les remerciements des paroissiens de Letellier pour leurs bons conseils; il encouragea tout le monde à s'appliquer à les mettre en pratique. Il faut s'aider soi-même et ne pas compter sur les gouvernements, les organisations pour nous aider constamment. Adaptons nos méthodes de culture aux conditions existantes, ajoutons à nos fermes de nouvelles sources de revenus qui nous aideront à traverser la crise et qui deviendront des facteurs de prospérité. M. le curé félicite les dames et les jeunes gens, garçons et filles, qui ont suivi les conférences assidûment; c'est de bon augure, car si les femmes prennent à coeur les intérêts des hommes, la réussite est pratiquement assurée.

Un goûter réunit autour des tables tous les apiculteurs avec M. le Curé, M. Lafrance, les représentants des organisations et l'on s'attarda à chanter des chansons, à raconter des histoires, en dégustant les mets délicieux placés devant nous, sortis des mains des femmes des apiculteurs, qui sont elles-mêmes des abeilles actives dans la rucher domestique.

En somme, ces trois soirées nous ont fait constater que notre population rurale est avide de s'instruire, qu'elle est bien disposée à mettre à essai les suggestions de l'agronome, et avec ces dispositions, nous ne devons pas craindre l'avenir.

Grand merci à MM. Lafrance et Bissonnette, à tous ceux qui ont contribué de toutes façons à l'organisation de ces soirées, et souhaitons que nous puissions jouir de nouveau de ces avantages dans un avenir assez rapproché.

ECOLE DE LETELLIER
Tableau d'honneur pour janvier

Grade X: Fernande Bruyère, 99%; Marthe Bruyère, 90%; Simone Manseau, 91%.

Grade IX: Adèle Dupuis, 90%; Denise Ayotte, 80%; Marguerite Bouvier (ex aequo).

Grade VIII: Antoinette Parent, 90%; Lucille Fortier, 85%.

Grade VII: Yvette Houle, 97%; Jacques Bruyère, 95%.

Grade VI: Yvonne Bessette, 85%; Bruce Henderson, 80%.

Grade V: Marcelle Dionne, 90%; Thérèse Manseau, 85%.

Grade IV: Madeleine Cloutier, 97%; Alma Manseau, 95%.

Grade III: Marguerite Damphousse, 80%.

Grade II: Charlotte Cloutier, 90%; Mathias Bourgeois, 80%.

Grade I: Claire Bouchard, Mathilda Jubinville, Georgette Dionne.

Décès

M. Henri Bouchard est décédé lundi matin, à l'âge de 67 ans. Il habitait Letellier depuis 55 ans. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, sept enfants et un frère aîné, Zéphyr, de Letellier. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

A l'O. J²C.

Il n'est pas exagéré de dire que mardi dernier, l'assemblée mensuelle de l'O.J2.C. était le centre de ralliement de la jeunesse de St-Boniface. Ainsi que le disait le R. P. Dussault, O.M.I., dans ses paroles réconfortantes aux membres, la gaieté et l'intérêt qui règnent à nos assemblées créent une atmosphère hospitalière au milieu de laquelle on se plaît à vivre. Le distingué visiteur a admiré notre oeuvre de jeunesse et s'est dit heureux de renouer désormais chaque mois les cordiales relations que lui a procurées sa visite chez nous. Ainsi nous vient un autre témoignage de l'expansion continue que prend l'O.J2.C.

Nous étions aussi honorés ce soir-là de la visite d'un autre fils de la vaillante congrégation des Oblats dans la personne du R. P. Kalmès, missionnaire pionnier du Manitoba. Bien qu'assez inconnu à nos jeunes de St-Boniface, le R. P. Kalmès a rapidement conquis les coeurs de tous, dans son intéressant récit des missions indiennes. Ce fut une substantielle causerie divisée en trois parties: apôtres de Notre-Seigneur comme missionnaires, les missions d'Afrique et les missions du conférencier lui-même.

Les apôtres de Notre-Seigneur furent les premiers missionnaires. En effet, ce fut Notre-Seigneur lui-même qui les délégua comme tels, lorsqu'il leur dit: "Allez, enseignez toutes les nations...". Les apôtres de Notre-Seigneur furent donc les précurseurs de ces âmes magnanimes qui devaient plus tard semer sa parole "sous les feux de l'Afrique" et les "glaces du Nord". Le conférencier parla de cet héroïque champ d'apostolat missionnaire de la lointaine Afrique, où les Oblats dirigent plusieurs Vicariats Apostoliques. Mais il s'est étendu particulièrement sur ses missions. Nous l'avons suivi dans ses courses à travers les différents postes missionnaires stationnés au nord du Manitoba. Nous sommes encore pénétrés d'émotion et de ravissement au récit des actes héroïques de cet infatigable missionnaire. Au Canada, les Oblats ont pleinement réalisé la sublime devise de leur Congrégation: "Il m'a envoyé évangéliser les pauvres". Que de difficultés à surmonter pour conquérir ces âmes. Le conférencier nous conduisit dans plusieurs de ses missions et nous avons constaté que même les plus lointaines, grâce au travail des missionnaires et de leurs ouailles, étaient très florissantes. Reste encore, dit le conférencier, un vaste champ d'apostolat au Manitoba même, où croupissent dans l'idolâtrie des milliers de sauvages. Il nous fit voir la grande nécessité d'autres missionnaires et nous invita à faire partie de cette phalange d'ouvriers du Christ par la prière et l'aumône. Puisse cette causerie être une leçon pratique d'apostolat pour nos jeunes et enflammer en eux le désir de suivre les gestes admirables de ces missionnaires.

Avec une bonhommie bienveillante, le Rév. Père, après sa causerie voulut bien réciter quelques prières en langue indienne.

M. Gilles Guyot remercia le conférencier, lui souhaitant santé et longues années d'un apostolat fructueux.

Suivirent de vives discussions concernant la soirée intime mixte du 18 février. Les opinions des membres ne chômèrent point.

M. A. Mousseau suggéra qu'un certain pourcentage des recettes réalisées de nos soirées et séances artistiques soit placé dans un fonds spécial en vue d'activités futures. Le Comité assure les membres qu'il apportera cette question à l'étude et en fera rapport à la prochaine assemblée.

Vint une heureuse suggestion de la part de M. R. Jacques de former un groupe, sous la direction de M. l'aumônier pour étudier la question de la stérilisation. M. le Président seconde fortement cette suggestion et demande aux membres qui s'intéresseraient à ce mouvement de bien vouloir donner leur nom à M. l'aumônier. Il n'a aucun doute, ajoute-t-il, que sous la direction de M. l'abbé Lévêque, cette question pourra être traitée méthodiquement et avec profit.

M. Demers, directeur du programme récréatif, égaye l'assistance par une lecture comique.

La Boite aux Questions, sous la compétente direction de M. l'Aumônier, est toujours accueillie avec intérêt par les membres. Les conseils sanitaires qu'elle renferme sont pour nous de solides leçons de morale. M. le Président remercie M. l'aumônier et signale son dévouement bien connu auprès de la jeunesse.

La rafle mensuelle favorise MM. U. Bélanger et A. Lévêque.

E. FRY, sec.

Le docteur — Bon, bon. Je vois. Récapitulons. Vous avez des crises d'irritation? Oui. Vous êtes pris de fureurs subites? Bien. Des colères intenses vous saisissent parfois? Parfait. C'est clair. Savez-vous que la cause de tous ces désordres nerveux est un vilain petit microbe?

Le malade — Hélas; oui, docteur. Mais, par tous les diables, parlez moins haut; elle est dans la pièce voisine...

LE CHANGE

13 février

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens

Livre anglaise	5.0803
Franc français	0.0657
Franc belge	0.2219
Franc suisse	0.3679
Lire italienne	0.0875
Couronne suédoise	0.2567
Couronne norvégienne	0.2505
Couronne danoise	0.2224
Mark allemand	0.3776
Couronne hollandaise	0.6375

Cours du grain fourni par
EUG.-J. DUFRESNE
109, Edifice Grain Exchange
pour la semaine finissant le 12 février 1934
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

GRAINS	Mardi 6	Mercredi 7	Jeudi 8	Vendredi 9	Samedi 10	Lundi 12
Blé No 1 Nord	66⅜	66¼	66¼	66	65⅝	66
2 Nord	63⅜	63¼	63¼	63	62⅝	63
3 Nord	63⅛	62⅝	62⅝	62⅜	62⅛	62⅝
Avoine 2 CW	34½	34⅛	34½	34⅛	34¼	34⅛
3 CW	32½	32¼	32½	32⅛	32¼	32⅛
Orge 3 CW	40⅜	40⅛	40⅛	39⅞	40	40⅜
4 CW	39⅜	39⅝	39⅝	39⅜	40	40⅜
Lin 1 NW	152¼	150½	150⅞	149¼	150	150¼
2 CW	148¼	146½	146⅞	145¼	146	146¼
Seigle 2 CW	47⅞	46⅜	46⅞	46⅝	46⅜	47⅛

Prix sur voie (track)

	Mardi 6	Mercredi 7	Jeudi 8	Vendredi 9	Samedi 10	Lundi 12
Base Blé 1 Nord	66⅜	65⅞	65⅞	65⅝	65⅜	65⅝
Avoine 2 CW	34¼	34	34¼	33⅞	34	33⅛
Orge 3 CW	40⅜	40⅞	40⅛	39⅞	40	40⅜
Lin 1 NW	152¼	150½	150⅞	149¼	150	150¼
Seigle 2 CW	47⅞	46⅜	46⅞	46⅝	46⅜	47⅛

Options

	Mardi 6	Mercredi 7	Jeudi 8	Vendredi 9	Samedi 10	Lundi 12
Blé Mai	69⅜	68⅞	68⅞	68⅝	68⅜	68⅝
Juillet	70⅜	70	69⅞	69⅜	69½	69⅜
Avoine Mai	36⅜	36½	36⅜	36⅜	36½	36⅜
Juillet	37⅛	36⅜	37	36⅜	36⅞	36⅜
Orge Mai	42⅞	42⅜	42⅜	42⅜	42½	42⅜
Juillet	44	43½	43⅜	43⅜	43⅜	43⅜
Lin Mai	154¼	152½	152⅞	151¼	152	152¼
Juillet	153	151	151⅜	149⅜	151	151
Seigle Mai	50⅜	49⅜	49⅞	49⅜	49⅜	50⅜
Juillet	51⅜	50⅜	50⅞	50⅜	50⅞	51⅜

LE MARCHE

13 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—

Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.00—$2.50

Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.

Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.25—$3.00

Génisses—

Bonnes et de choix	$3.50—$4.25
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50

Veaux engraissés—

Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.00—$4.00

Vaches—

Bonnes	$2.50—$3.00
Moyennes	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	.75—$1.25

Taureaux—

Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50

Bouvillons à engraisser—

Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.75

Vaches et génisses à engraisser—

Bonnes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches laitières	$20.00—$40.00

Veau de boucherie—

Bons et de choix	$6.00—$7.50
Ordinaires et moyens	$2.50—$5.50

Porcs—

Bacon de choix—Prime de $1 par tête

Bacon	$8.35

Bouchers—Escompte de $1 par tête

Pesants	$7.85
Très pesants	$6.50—$6.75
Légers et maigres	$6.50—$7.85
Truies No 1	$6.50—$6.75
Truies No 2	$6.00—$6.25
Intérieurs	$4.00—$4.50
Verrats	$3.00—$3.50

Agneaux

Bon poids moyen	$6.00—$6.50
Ordinaires	$3.50—$4.50

Moutons

Bons, poids moyen	$1.25—$1.50
Ordinaires	$1.00
Bons, pesants	$1.75—$2.00

PRODUITS

Beurre—

Beurre de Crèmerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	24½

Crème—

Table	.23
Spécial	.21
No 1	.19
No 2	.16

Oeufs

(D'après la classification du gouvernement fédéral)

Oeufs strictement frais

"A" gros, la douzaine	.30
"A" Moyens, la douzaine	.28
Poulettes, la douz.	.26
Oeufs, "C", la douz.	.19

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.55
2 sac de 49 livres	$2.62½
4 sacs de 24 livres	$2.77½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—

Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$23.00

Gruau—

Le sac de 80 livres	$2.95

Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—

(Gros)

Pommes de terre du Manitoba—Minot	.65

(Détail)

Pommes de terre du Manitoba—Minot	.75

GRATIS

Semences de Fleurs et Légumes

Envoyer un nouvel abonnement ou renouvelez votre abonnement maintenant

Pour chaque renouvellement d'un an ($2.00), nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4.

Pour chaque renouvellement de deux ans ($4.00), nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4, et en plus, la collection No 3.

A toute personne qui envoie $2.00 pour le nouvel abonnement d'un autre, nous adressons franco, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4, et, en plus, la collection No 3. Le nouvel abonné recevra également, comme prime spéciale, deux des collections Nos 1, 2 et 4, au choix, et, en plus, la collection No 3.



NO 1 — COLLECTION DE PLANTES-RACINES

Dix gros paquets

BETTERAVES, demi-longues rouges. De quoi semer une raie de 20 pieds.
CAROTTES, Chantenay demi-longues. Pour une raie de 40 à 50 pieds.
OIGNONS, Danvers Globe jaune. Pour 15 à 20 pieds.
LAITUE, Grand Rapids. Pour 20 à 25 pieds.
NAVETS, dessus pourpré (70 à 80 pieds).
NAVETS DE SUEDE, Géant canadien (60 à 70 pieds).
PANAIS, rond et court, hâtif. Pour 40 à 50 pieds.
RADIS, Déjeuner français. (25 à 30 pieds).
CONCOMBRES hâtifs. Gros paquet suffisant pour 100 plantes. Toute famille devrait avoir des concombres à trancher et à mariner.
OIGNONS blancs. Gros paquet suffisant pour 20 pieds. Font des cornichons délicieux.

No 2 — COLLECTION DE FLEURS ANNUELLES

Quatorze gros paquets, valeur 25 sous

ASTRES, Reine du Marché.
BOUTONS DE BACHELOR, bel assortiment.
COSMOS, nouvelle fleur hâtive à couronne.
COQUELICOTS DE CALIFORNIE, bel assortiment.
MIGNONETTES, bel assortiment.
MATHIOLAS, odorante le soir.
PETUNIAS hybrides de choix.
COQUELICOTS, Shirley mélangé.
JARDIN DE FLEURS SURPRISE.
SNAPDRAGONS, nouveau géant fleuri.
IMMORTELLES, mélangées.
POIS DE SENTEUR Spencer mélangés.

NO 3 — COLLECTION DE LEGUMES D'HIVER

BETTERAVES, Détroit, rouge foncé (une once). Sèmera 100 pieds.
CHOUX, Tête de balle danoise (gros paquet). Produira 1,000 livres de choux.
CHOUX, Rouges au vinaigre (gros paquet). Produira plus de 200 têtes.
CAROTTES, Chantenay demi-longue (une once). Sèmera 250 pieds.
CITROUILLES, Douces ou sucrées (gros paquet). Pour 10 à 15 plants.
OIGNONS, Danvers Globe jaunes (gros paquet). Sèmera de 25 à 30 pieds.
PANAIS, Guernesey demi-long (une once). 250 pieds.
COURGES, Vraie Hubbard améliorée (gros paquet). Pour 12 à 20 plants.
COURGES A LA MOELLE (Vegetable Marrow). Paquet de 20 à 25 plants.
NAVETS, Suède à dessus pourpré (une once), pour semer 200 pieds.

No 4 COLLECTION DE POIS DE SENTEUR Spencer

6 GROS PAQUETS

Réputés six des meilleurs dans leur classe respective

ROSE FONCE—Pinkie. Grand, couleur rouge.
SAUMON—Barbara. Pour exposition ou décoration.
CRAMOISI—Cramoisi royal. Grand, fleurs ondulées.
LAVANDE—Austin Frederick amélioré.
BLEU—Divinement bleu. Riche bleu dauphin.
MARON—Warrior. Riche marron rougeâtre.

ENVOYEZ VOTRE ABONNEMENT AUJOURD'HUI

Des semences seront envoyées seulement aux abonnés qui se serviront de cette formule

Veuillez trouver ci-inclus $ ______ pour abonnement de ______ an à la "Liberté". Envoyez-moi franco les collections Nos ______

Nom ______

Adresse ______

Veuillez spécifier: Abonnement nouveau ( ) ou renouvellement ( )

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 34

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

Tout ceci s'était passé si précipitamment que Jacques n'avait pas eu le temps d'analyser les causes de son nouveau malheur; il s'était senti comme le jouet d'un événement mystérieux, dont les Anglais, son cauchemar, conduisaient la trame infernale. Pourquoi traitait-on ainsi des hommes qui pouvaient être des amis, des concitoyens!... Antoine et André étaient en réalité tout cela. D'où venaient ces autres captifs qui marchaient à côté de lui?... Ils étaient trop nombreux pour lui laisser croire que c'étaient ses trois compagnons. Les habitants de la Rivière-au-Canards avaient-ils subi l'infortune de ceux du Coudiac?... Il s'arrêta à cette dernière conjecture; mais ses amis étaient-ils au milieu d'eux? Il brûlait d'éclaircir là-dessus son incertitude. Pour y parvenir, il les appela les uns après les autres, à demi voix; mais il n'entendit répondre que ce soldat, qui parlait si fort avec la crosse de son fusil. Silence! criait-il, go on, rascal!... Jacques comprit que les autres avaient probablement reçu comme lui, le conseil de se taire, et il ne voulut pas les exposer à d'autres rudesses en leur adressant des questions; il se résigna donc à attendre le jour pour voir plus clair dans sa situation. Il comprit seulement à certains gémissements, ici, plus étouffés, là, plus aigus, qu'il y avait autour de lui des femmes et des enfants attachés à la même corde.

Pour ceux qui connaissent l'état où en étaient alors les choses en Acadie, à l'arrivée de nos voyageurs, il est aisé de deviner que Jacques était tombé au milieu d'une des patrouilles qui pourchassaient dans les champs et les bois les habitants échappés de leurs demeures, au temps de la proclamation de Winslow.

VIII

Le jour, un beau jour de septembre, les plus brillants de cette latitude, un jour qui devait être, dans les premières prévisions de Jacques, tout rempli d'espérance et de bonheur, commença peu à peu à nuancer la lisière de l'orient de ses plus brillants bandeaux. Des couches légères de vapeur s'élevaient au-dessus de la surface endormie de la Rivière-aux-Canards, comme ces voiles de gaze que les enfants de choeur tendent sur le front des mariés devant l'autel nuptial. La nature charmée semblait attendre le réveil de la vie universelle, l'apparition des splendeurs de la création, tant elle restait sans haleine et sans murmure. Au-dessus de cette nuée virginale, immense et nivelée, où tout se fondait vaguement comme dans une esquisse à l'estompe, perçaient des collines bleues et de grandes masses de forêts touffues et rougies. C'était bien l'aurore que le prisonnier Jacques avait rêvée pour son retour; mais en promenant ses yeux autour de lui, il n'aperçut que les soldats de l'escorte et d'autres victimes parmi lesquelles il ne retrouva pas même un ancien ami... Tous ces champs qui brillaient que pour éclairer son infortune, et compléter ses regrets.

Les quelques chaumières qu'il vit sur le chemin paraissaient vides et désolées; les portes étaient restées ouvertes, comme après un tremblement de terre, quand les habitants ne sont pas encore rentrés: en passant, les soldats y mirent le feu; Jacques ne douta plus de ce qui était arrivé.

Le moment où ils allaient toucher à Grand-Pré approchait: la triste caravane avait franchi la rivière à son embouchure et suivait la grève, le long du Bassin-des-Mines. Cette grève forme à cet endroit une baie gracieuse qui sert aussi d'entrée à la Gaspéreau. A peine Jacques y avait-il mis le pied, qu'il aperçut son village qui se déroulait sur la pente étagée de la côte, à une petite distance devant lui. Le soleil venait en ce moment de franchir et de disperser les derniers rideaux de brume que la nuit avait tendus devant lui et il semblait vouloir inonder de ses magnificences cette humble bourgade, séjour chéri, où l'on avait si souvent béni ses faveurs et chanté son apparition: l'astre reconnaissant voulait lui faire de solennels adieux. Les toits les plus modestes, les plus petits carreaux de verre resplendissaient sous ses rayons de pourpre, comme des habitations royales. Près du rivage, pour ajouter à la variété du spectacle, étaient venus s'ancrer cinq bricks élégants de la Nouvelle-Angleterre; ils se balançaient sur les premières ondulations de la marée montante, agitant dans le ciel cette parure de lumière que le ciel attachait à leurs voiles à demi-déployées et à leurs réseaux de cordage. Ces oiseaux de la mer arrivés d'autres parages, et qui secouaient si gracieusement leur ailes, s'apprêtaient une bien triste pâture. Jacques les regarda comme on regarde une guillotine.

Bientôt le cortège commença son lugubre défilé; il venait d'atteindre les premières maisons du village; les femmes et les petits enfants sortaient aux portes pour regarder passer ces autres malheureux qui entraient ainsi de temps à autre, de la campagne, venant, comme les flots tardifs d'un grand orage, grossir la douleur commune. Mornes sur leurs seuils, les curieux suivaient de l'oeil les nouveaux captifs, par leur regard, l'expression de leur pitié. C'est sur Jacques surtout, blessé et sanglant, que s'attachaient les yeux; on se demandait étonné, à l'aspect de son costume, d'où pouvait venir cette étrange victime.

Après avoir franchi quelques arpents de la rue centrale, qui pouvait avoir un mille de long, depuis le rivage jusqu'à l'église, l'escorte s'arrêta près d'un corps de garde établi provisoirement dans une habitation privée; il s'agissait de prendre, ici, des mesures pour distribuer dans différents lieux de détention cette moisson de la nuit; l'église était déjà trop pleine. Jacques, en attendant que les dispositions qui le concernaient fussent établies, vint s'appuyer à la clôture mitoyenne entre le corps de garde et la maison voisine, qui n'était autre que celle de la femme Pierpoche, si bien connue pour sa mauvaise langue. La blessure qu'il avait reçue, quoique peu dangereuse, lui avait fait perdre beaucoup de sang; les fatigues excessives qu'il endurait depuis quelques jours, et tous les incidents cruels qui l'assaillaient à la fois à son retour, avaient épuisé son héroïque énergie; il crut un instant qu'il allait chanceler et il chercha un soutien pour cacher sa faiblesse.

Dans cet accablement universel, il regarda son pauvre village si désolé, mais surtout il fixa les croisés et la porte de cette maison qui lui avait laissé tant de promesses de félicité et devant laquelle il ne retrouvait plus que l'inutile et suprême espoir de voir apparaître à l'une de ses ouvertures la figure de Marie. La vieille demeure des Landry était, en effet, à quelques pas de lui.

Si la vie semblait s'éteindre à toutes les extrémités de son corps, combien elle débordait de son coeur, en cet instant! Il était secoué de ses palpitations, comme une montagne volcanisée dans ses profondeurs.

—Bientôt, pensa-t-il, nous allons être traînés devant cette porte... elle verra, comme ces autres femmes, là-bas, passer ces gens liés; et parmi eux, cet étranger avec des habits sauvages et du sang sur la poitrine... elle attachera sur moi son regard... et... peut-être ne me reconnaîtra-t-elle pas!... et quand je serai passé elle aura pitié de ces malheureux, sans penser à moi... Mais si elle allait me deviner sous ce travestissement ignoble, sous cette figure ravagée... si son regard en croisant le mien se voile de larmes... et si elle s'élance vers moi!... Ah! je sens que j'oublierai tout, que tout sera pardonné!... J'ai tant besoin d'aimer quelqu'un, quelque chose, dans ce moment!... Le bonheur embellirait mon supplice, je me sentirais plus fort pour mourir; cette mort sans résultats, cette infortune misérable, elles me laisseraient au moins une consolation: cet ange qui venait me sourire dans mes angoisses, il me regarderait encore tomber, il prierait Dieu sur la fosse où ils vont jeter mes os.... Mais si Marie allait me voir passer avec indifférence, comme une connaissance oubliée!... Ah! mon Dieu, pardonnez-moi ces faiblesses!... Je n'ai jamais tremblé, pourtant, et je sens que je tremble jusque dans la moëlle de mes os. (A suivre)

Les Canadiens français du Manitoba

(Suite)

En matière d'éducation, il faut se résigner à progresser lentement et à voir les mêmes problèmes éternellement remis en question. N'est-ce pas ce que l'on constate dans des pays beaucoup plus avancés que le nôtre? Il a pu suffire de quelques années pour organiser un système de défense qui réponde aux besoins actuels, mais sa mise en oeuvre requiert un travail continu de la part des chefs et des soldats. L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba est faite pour durer. On ne prévoit pas qu'elle puisse cesser un jour de fonctionner sans qu'il en résulte un recul pour notre vie nationale.

Le recrutement et la formation d'un personnel enseignant constituent à eux seuls une tâche d'importance primordiale et de nécessité permanente. Comme dans la province de Québec, un solide réseau de couvents couvre le territoire occupé par les nôtres. Il n'y a guère de clocher paroissial qui n'abrite une école pensionnat et nos différentes communautés rivalisent de zèle pour l'éducation des enfants qui leur sont confiés. Mais il y a encore les nombreuses petites écoles rurales qui réclament des institutrices laïques qualifiées. Se conformer strictement au programme officiel et donner par surcroît un enseignement convenable de français, cela suppose une compétence et un dévouement devant lesquels il faut s'incliner bien bas.

La profession attire des jeunes filles dont l'immense majorité, par la force des circonstances, n'y font qu'un stage assez court. Nous assistons à un renouvellement perpétuel des cadres et rares sont les recrues qui s'y fixent pour toujours. Le travail de la formation de ces institutrices est d'autant plus difficile que nous ne disposons d'aucune école normale bilingue. Le manque de ressources ne nous a pas permis jusqu'à présent de réédifier à nos frais ce que la loi de 1916 a détruit. Nous parons néanmoins au plus urgent par des leçons spéciales de pédagogie et d'apologétique aux Normaliennes, des conventions régionales et des congrès de notre personnel enseignant. Pourrons-nous un jour réussir à combler tout à fait cette grave lacune? C'est notre rêve et notre ambition. Les résultats déjà acquis, et surtout le faisceau des bonnes volontés groupées autour de l'Association d'Education, nous autorisent à ne pas désespérer de l'avenir. Mais si la crise économique ne saurait altérer en rien notre détermination de tenir envers et contre tout, elle comprime fâcheusement nos moyens d'action et nous impose un temps d'arrêt.

Hélas! c'est le même cri d'angoisse au sujet de toutes nos oeuvres. Notre vieux Collège de Saint-Boniface supporte courageusement l'épreuve, mais au prix de quels sacrifices chez les vaillants Pères Jésuites! Il survivra à cette bourrasque, car on n'imagine pas le Manitoba français sans ce foyer de culture française. Lui disparu, ce serait la raréfaction prochaine de notre élite, signe avant-coureur d'une décadence certaine.

Par une heureuse compensation, notre religion et notre langue, dépouillées de tout statut légal à l'école primaire, sont reconnues officiellement à l'Université d'Etat. C'est un bienfait que nous devons à Mgr Taché, d'illustre mémoire. Le vénérable Mgr Cherrier en est le vice-chancelier. Nous avons nos représentants au conseil, au bureau des études et aux comités d'examinateurs. Le Collège de Saint-Boniface, qui remonte à 1818, est de beaucoup la plus ancienne des trois maisons d'éducation qui constituèrent l'Université à ses débuts (1877). Outre le cours classique en français, les élèves y suivent le cours de philosophie latine (catholique) approuvé par le conseil universitaire. Ils obtiennent le baccalauréat qui leur ouvre toutes les carrières libérales dans les trois provinces, au même titre que ceux ayant étudié à l'Université de Winnipeg ou dans les autres collèges affiliés (1). Appelés à concourir avec leurs rivaux d'autres nationalités pour les bourses et médailles, ils décrochent leur bonne part de distinctions. En 1926, l'un d'eux obtenait la bourse convoitée de Rhodes contre six autres concurrents de langue anglaise. Ceux qui vont poursuivre leurs études ou occuper des positions en vue dans l'Est n'y font pas trop mauvaise figure. Il y a quelques semaines, deux étudiants de l'Université de Montréal, — et non des moindres, — se mesuraient dans un débat académique avec deux jeunes philosophes du Collège de Saint-Boniface. Belle occasion de faire un rapprochement instructif. Les juges, indécis, crurent sage de ne pas proclamer de vainqueurs. Ceux qui aiment à critiquer, —il y en a chez nous comme ailleurs, — leur reprochèrent d'avoir cédé à un sentiment de généreuse courtoisie envers de sympathiques et distingués visiteurs...

Ce qui a fait la force des Canadiens français du Manitoba dans le passé et ce qui la maintiendra dans l'avenir, c'est à coup sûr la posses- d'influences sont venues, par maînes de paroisses homogènes. Trop heur, entamer ce bloc qui n'est pas invulnérable. Nous avons vu la désaffection de la terre opérer ses ravages parmi notre classe agricole. Des cultivateurs qui, au temps de la prospérité avaient trop facilement réussi, orientaient volontiers leurs fils vers d'autres occupations jugées moins pénibles et plus lucratives. D'autres qui avaient dépensé sans discernement, escomptant des années d'abondance ininterrompue, se sont ruinés. Souvent leurs fermes sont tombées entre les mains d'étrangers venus de la veille sans le sou, mais que de fortes habitudes de travail et d'économie ont vite rendus prospères. Le sol manitobain, épuisé par de longues cultures successives de céréales, exigeait un traitement récupérateur et plus rationnel. Malgré les avertissements, on ne s'est pas toujours empressé de renoncer aux vieilles routines. Ces dernières années ont été particulièrement dures pour les travailleurs du sol: récoltes peu abondantes ou nulles, et surtout, prix dérisoirement bas. Mais à mesure que la crise se prolonge, elle semble favoriser un redressement rural qui tourne à notre avantage. Si les produits agricoles se vendent mal, c'est encore sur la ferme que l'on vit le plus économiquement. Ces temps d'épreuve facilitent le retour nécessaire à un genre de vie plus conforme au métier d'agriculteur, plus favorable au maintien de traditions qui furent bienfaisantes à nos pères et à nous-mêmes.

Le Manitoba français est arrivé au point où les nouvelles générations nées et élevées dans la province l'emportent décidément par le nombre et détiennent déjà la plupart des leviers de commande. Certains esprits chagrins, qui prédisaient un fléchissement marqué à cette période critique, ont été mauvais prophètes. Les jeunes ne se contentent pas de suivre machinalement leurs aînés; ils montrent des aptitudes évidentes à les dépasser. Un système d'école primaire bilingue d'où l'on peut tirer une élite de cette valeur n'est assurément pas négligeable. Mais le mérite principal en revient à l'Association catholique de la Jeunesse canadienne qui, ces derniers temps, a pris un essor admirable à travers le Manitoba. Tous ses cercles paroissiaux, pour répondre au besoin pressant du milieu, ont adopté une orientation nettement rurale. Dans leurs congrès débordant de vie, les problèmes agricoles occupent une place importante et l'on est surpris de voir la compétence et le sérieux apportés à la discussion. Ce sont ces mêmes jeunes cultivateurs que l'on retrouve parmi les délégués les plus actifs aux congrès des Commissaires d'écoles et de l'Association d'Education.

Cette organisation de défense scolaire a survécu au sursaut d'indignation qui provoqua sa naissance. La preuve est faite qu'elle peut vivre et grandir en dehors de toute agitation extérieure, sans l'aiguillon de la persécution ouverte.

Nous avons déjà rappelé le grand rôle tenu par les archevêques de Saint-Boniface dans la lutte pour la survivance nationale. Un religieux éminent, animateur d'un mouvement similaire dans une autre province, nous affirmait récemment: "Si le Manitoba est le premier dans ce domaine, vous le devez à l'entière coopération de l'épiscopat." On pourra dire de S. E. Mgr Béliveau que l'Association d'Education a été vraiment l'oeuvre de sa vie. Il l'a choyée comme la prunelle de ses yeux. Une autre cause qui lui a tenu constamment à coeur, c'est l'avenir de l'agriculture parmi ses diocésains. Il s'est dépensé sans compter pour les convertir à la pratique de la culture mixte. Ces deux grands buts d'ordre national et économique lui apparaissaient comme de puissants auxiliaires humains à l'oeuvre proprement spirituelle de son épiscopat.

Et maintenant que l'ouvrier, usé à la tâche, se voyait prématurément condamné au repos, la vigne allait-elle dépérir, faute de soins?... Nous attendions anxieusement. Des prélats saints, savants, éclairés, l'étoffe n'en manque pas au Canada; mais à la tête de ce grand diocèse rural, premier poste avancé des prairies par l'ancienneté, —parmi ce peuple qui manifeste un ferme vouloir de demeurer envers et contre tout français,— il fallait un homme de tout premier choix pour continuer l'illustre lignée.

Rarement la sagesse de l'Eglise aura été plus éclatante; rarement l'affection de la vieille province se sera montrée plus maternelle et plus généreuse. S. E. Mgr Yelle résume dans sa personne tous les besoins et toutes les aspirations des 50,000 Canadiens français du Manitoba, toutes les besognes essentielles à poursuivre: maintien de l'enseignement franco-catholique à tous les degrés, recrutement et formation du clergé, relèvement de la classe agricole et de l'esprit rural. Celui dont les quartiers de noblesse reposent sur sept générations de cultivateurs et dont la devise proclame fièrement: "Pater meus agricola" peut se dire deux fois le père de son peuple de Saint-Boniface. Aussi, de part et d'autre, le don et la confiance ont-ils été spontanés. Le nouvel archevêque coadjuteur installé auprès de S. E. Mgr Béliveau et lui donnant le généreux appui de sa jeunesse, c'est un autre motif pour nous d'envisager l'avenir avec sérénité. C'est l'assurance que, sous un tel chef, les gens de la Rivière-Rouge ne s'écarteront pas de la voie héroïquement ouverte par leurs devanciers.

Donatien FREMONT

(1) Le "St. Paul's College," de Winnipeg, institution pour les catholiques de langue anglaise, également sous la direction des Jésuites, jouit depuis deux ans des même privilèges de l'affiliation.

Les Evénements de Juillet 1914

(Suite)

XI. Le déclenchement de la machine de guerre.

La soumission devant l'état-major général

Le télégramme No 200 de M. de Bethmann-Hollweg à l'Ambassadeur allemand à Vienne recommendait enfin à Vienne de freiner.

Il est trop tard. La machine de guerre est déclenchée. Ce télégramme avait été expédié le 30 juillet, à 21 heures. A 23 heures 20, Bethmann télégraphie en clair à son Ambassadeur:

"Je vous prie de ne pas exécuter provisoirement l'instruction No 200."

Que s'est-il passé?

Pour expliquer à son Ambassadeur les motifs de ce revirement, Bethmann-Hollweg rédige un nouveau télégramme qui, en fait, n'est pas parti:

"J'ai arrêté l'exécution de l'instruction No 200 parce que l'Etat-Major Général vient de m'informer que les préparatifs militaires de nos voisins, notamment à l'Est, nous forcent à de promptes décisions si nous ne voulons pas nous exposer à des surprises. L'Etat-Major Général désire instamment être fixé immédiatemat et de façon définitive sur les décisions prises à Vienne, notamment sur celles d'ordre militaire."

Documents allemands. Op. cit., No 451.

Et voici les avis et les ordres de l'Etat-Major Général allemand:

Télégramme envoyé le 30 juillet au soir, par l'Attaché Militaire autrichien à Berlin, à Conrad von Hoetzendorf, chef d'Etat-Major Général autrichien:

"Moltke dit qu'il estime la situation critique, si la monarchie austro-hongroise ne mobilise pas immédiatement contre la Russie...

"...Décliner la démarche renouvelée de l'Angleterre pour le maintien de la paix. Soutenir jusqu'au bout la guerre européenne est le dernier moyen pour la conservation de l'Autriche-Hongrie. L'Allemagne marche sans réserve."

Moltke lui-même confirme ce point de vue par un télégramme envoyé au même moment à Conrad von Hoetzendorf:

"Tenir tête à la mobilisation russe. L'Autriche-Hongrie doit être conservée. Mobiliser immédiatement contre la Russie. L'Allemagne mobilisera. Contraindre l'Italie par des compensations à remplir son devoir d'alliée.

"MOLTKE."

Ces deux télégrammes ont été reçus par Conrad von Hoetzendorf le 31 juillet à la première heure. La mobilisation russe, dont il y est question, est la mobilisation partielle contre l'Autriche, ordonnée le 29 au soir comme conséquence de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie.

La mobilisation générale russe ordonnée dans la nuit du 30 au 31 n'était pas encore connue. La nouvelle n'en est parvenue à Berlin que le 31 juillet à 11 heures 40.

Et que signifie la mobilisation allemande promise par de Moltke?

On trouve la réponse dans un télégramme qui précède de peu ceux qui viennent d'être cités, et qui a été envoyé à Vienne le 30, par le capitaine d'Etat-Major austro-hongrois Fleichmann, détaché au bureau de renseignements de l'Etat-Major à Berlin, après une audience de MOLKE:

"Contrairement aux mobilisations et démobilisations russes déjà coutumières, sa mobilisation allemande conduirait inévitablement à la guerre:

CONRAD VON HOETZENDORF: Op. cit., tome IV, page 152.

L'ultimatum allemand à la France, remis le 31 juillet, à 19 heures, disait également:

"La mobilisation signifie inévitablement la guerre."

Documents allemands, Op. cit., No 491.

XII La violation du droit des gens

Réponse du Secrétaire d'Etat von Jagow au Député Noske, dans la séance du 29 avril 1913 au Reichstag:

"La neutralité de la Belgique est déterminée par des conventions internationales et l'Allemagne est décidée à respecter ces conventions."

Cité par le baron BEYENS, dans "Deux années à Berlin". Plon, Paris, 1931, 1er Vol., page 245.

En dépit de cette affirmation, l'Allemagne n'a pas hésité à violer la neutralité belge en août 1914.

"La mesure prise par le gouvernement britannique est terrible au plus haut point. Juste pour un mot, neutralité, un mot dont, en temps de guerre, on n'a si souvent tenu aucun compte, juste pour un bout de papier la Grande-Bretagne va faire la guerre à une nation à elle apparentée, qui ne désirait rien tant que d'être son amie."

Déclaration du Chancelier de Bethmann-Hollweg à l'Ambassadeur anglais à Berlin, le 4 août 1914. Livre Bleu anglais. Edition française Berger-Levrault, 1915. Paris page 140.

"Nous nous trouvons en état de légitime défense, et la nécessité ne connait pas de lois.

"Nos troupes ont occupé le Luxembourg et ont, peut-être, déjà pénétré en Belgique. Cela est en contradiction avec les prescriptions du droit des gens. La France a, il est vrai, déclaré à Bruxelles qu'elle était résolue à respecter la neutralité de la Belgique, aussi longtemps que l'adversaire la respecterait... La France pouvait attendre. Nous, pas... C'est ainsi que nous avons été forcés de passer outre aux protestations justifiées des Gouvernements luxembourgeois et belge. L'injustice que nous commettons de cette façon, nous la réparerons dès que notre but militaire sera atteint..."

Discours de guerre du Chancelier de Bethmann-Hollweg, prononcé le 4 août 1914, au Reichstag, suivant l'extrait donné dans la lettre du 4 août 1914 du ministre de Belgique à Berlin, à M. Davignon, Ministre des Affaires Etrangères. Livre gris belge. Ed. Berger-Levrault, Paris, 1914, No 35.

Quel est l'écho de ce discours?

"En convenant de nos torts, le Chancelier en a fait des droits."

M. le Pasteur TRAUB. Cité par Emil LUDWIG, "Juillet 1914." Ed. Payot, Paris, 1929, page 293.

Postface

Les pages qui précèdent ne sauraient manquer de frapper vivement le lecteur impartial.

Il se demandera tout d'abord comment, au XXe siècle, chez des hommes d'Etat responsables, un tel culte de la force brutale a pu se donner libre cours, comment aussi les engagements les plus solennels ont pu être ainsi tenus pour négligeables.

Il se rendra ensuite pleinement compte de l'importance qu'il y a à maintenir, sans haine mais avec fermeté, la vérité historique contre des assauts dont le but est essentiellement politique.

Enfin il comprendra que les grandes nations pacifiques ne puissent se contenter, pour asseoir la tranquillité du Monde, de simples assurances verbales, et qu'elles demandent aux successeurs de ces hommes, dont la pensée vient d'être mise à nu, qu'ils donnent au Monde des garanties contrôlées de leur volonté de paix, afin d'éviter de nouveaux cataclysmes qui seraient fatals à toute civilisation vraiment humaine.

La paix chez soi

Monsieur (il conduit l'auto et demande d'un ton impatienté),— Eh bien? Quoi? Quoi? Qu'est-ce qu'il y a encore? Tu sais bien que je n'aime pas être harcelé quand je suis au volant.

Madame (d'une voix suave)—Oui, mon ami. Ne crois pas que je veuille t'imposer mon opinion. Tu t'y connais mieux que moi. Mais ne trouves-tu pas que ce poteau télégraphique s'avance vers nous bien rapidement?

AU SACRE-COEUR

Partie de cartes

Encore un autre succès! Mme F. Thibault, qui organisait cette huitième partie de la série, a droit à tous nos remerciements. Le goûter était de nature à contenter les plus difficiles, et ce n'est pas peu dire. Le programme musical, où figurait l'artiste bien connu Sid Collier, sut plaire à l'assistance nombreuse. De plus, la compagnie Imperial Tobacco avait fait cadeau de cigarettes que les messieurs fumèrent avec plaisir, tandis que les dames se régalaient avec les bonbons gracieusement fournis par la compagnie "Weston's Johnston Paterson Biscuits."

En remerciant Mme l'organisatrice de son succès, n'oublions pas de nous faire l'interprète de tous et de remercier d'une manière spéciale l'assistant-gérant de la Western Broadcasting Bureau, M. Sid Collier, d'avoir mis ses talents à notre disposition et de nous avoir joué tant de rappels.

Suit la liste des heureux gagnants:

Whist: Mme. M. Symk, 155; Mme G. Roy, 147; M. A. Cayer, 155; M. A. Louis, 147.

Bridge: Mme P. L'Heureux, 1240; Mme E. Guertin, 1171; M. J. A. Rhéaume, 1351; R. P. Paul Dussault, 1018.

Prix d'entrée: MM. A. Côté et A. Desrocher.

Notes

Depuis que le mois de février est commencé, les dames redoublent d'ardeur et s'apprêtent pour le grand bazar. De leur côté, les messieurs sont à compléter leurs comités et n'attendent plus que l'ouverture officielle le premier du mois prochain.

Le Carême est commencé! Que les paroissiens mettent en pratique les conseils qui leur ont été donnés par le R. P. Kalmès dimanche à la grand'messe!

Le Cercle Dramatique

Vendredi soir dernier eut lieu la naissance du Cercle dramatique du Sacré-Coeur. La scène se passa dans l'humble petite salle de classe. Une vingtaine, chaleureux, enthousiastes, y assistaient. Il y eut coopération parfaite; d'abord à un bridge, puis au programme, et enfin à l'organisation de cette nouvelle entreprise. C'est peut-être la seule qui manquait au Sacré-Coeur. Elle existe maintenant.

Elle a pour but d'organiser des soirées récréatives, dramatiques et musicales. Nos jeunes gens, toujours pleins d'entrain, de bonne volonté et de savoir-faire, trouveront dans cette nouvelle organisation dramatique un point d'appui et un encouragement. Le travail sera mieux partagé; et devenu plus facile, sera même un stimulant pour un dévouement fécond en [illegible].

D'aucuns craindront peut-être, en voyant surgir à l'existence un Cercle dramatique de jeunes gens, que la multiplicité de nos oeuvres paroissiales engendrera la confusion de Babel. Loin de là!

Nos jeunes, en effet, mis souvent à contribution dans le domaine dramatique et musical, sentaient le besoin de s'organiser en un corps solide où le dévouement serait partagé également, le travail réparti selon les talents, et partant la tâche devenue même agréable. C'est pourquoi le Cercle Dramatique est prêt à venir en aide à n'importe quelle fête paroissiale. Et si dans le passé, les talents épars ont pu contribuer à agrémenter quelques soirées, il est avéré que dans l'avenir leurs contributions seront encore plus profitables. D'ailleurs ce n'est pas seulement une société de secours, mais elle vous promet en plus des récréations de son crû, et de soirées des plus intéressantes.

Son comité actif, est déjà à l'étude de son programme, et la répercussion bienfaisante de l'ensemble des bonnes volontés ne tardera pas à se faire sentir. En un mot, c'est tout vous dire que de vous donner la nomenclature des membres du Comité: Président, Denis Belair; secrétaire-trésorier, Hervé Sala; conseillers, Victor Bonin, Louis Sala et Albert Gloux. Directeur artistique: M. Camille Ste-Marie.

Tableau d'honneur de l'Ecole du Sacré-Coeur

Grade X: Thérèse Rhéaume, Françoise Belair.

Grade IX: Germaine Rousseau, Annette Poirier.

Grade VIII: Yvonne Desautels, Hélène McHattie.

Grade VII: Irène Fauchère, Henriette Bédard.

Grade VI: Louis Carignan, Jeanne d'Arc Joyal.

Grade V: Léo Durand, Maria Carignan.

Grade IV: Marguerite Louis, Odette Rousseau.

Grade III: Hélène Joyal, Rita Pelletier.

Grade II: Gisèle Laflèche, Lucienne Gosselin.

Grade I: Esther Desautels, Ernest Roy.

Cours Préparatoire: Pauline Milette, Aurore Desautels.

WINNIPEG

M. l'abbé J.-K. McIsaac

M. l'abbé J.-K. McIsaac, D.D., professeur de littérature anglaise au Collège Saint-Paul de Winnipeg, qui a été frappé par un camion automobile la semaine dernière et transporté à l'hôpital de la Miséricorde dans un état très précaire, est en ce moment en bonne voie de guérison.

Mais, quelles furent longues et angoissantes les heures des premiers jours! Tour à tour Son Excellence Mgr Sinnott, les professeurs du collège et presque tous les prêtres de la ville se succédèrent avec inquiétude au chevet du malade pour prier, compatir et surprendre quelques lueurs d'espoir.

Depuis samedi, son état s'est considérablement amélioré, mais les autorités médicales lui ordonnent pour le moment un repos absolu.

On le devine assez, ses élèves ont suivi avec émotion les phases de son état après l'accident, et si parfois leur coeur était étreint à la pensée des souffrances qu'endurait leur bien-aimé professeur, maintenant qu'ils savent que son rétablissement est certain, ils se réjouissent d'avance de le voir bientôt de retour au Collège.

Partout où M. l'abbé McIsaac comptait des parents, amis et connaissances, les prières sont montées nombreuses et ferventes vers le ciel, demandant sa guérison et c'est avec bonheur et reconnaissance que tous disent maintenant un bien sincère "Deo Gratias".

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER, NO 2456

Le Conseil Provencher annonce son grand tournoi de bridge annuel. Les premières parties d'élimination auront lieu dimanche, le 25 février. Ce tournoi est ouvert aux membres et à leurs amis, et comme dans le passé, on s'attend à un grand nombre de concurrents. Ceux qui auraient l'intention d'y prendre part, sont priés de donner leur nom dès maintenant à un membre du comité suivant: MM. E. J. Jarjour, Léo Millette, Auguste Côté et Léo Bénard.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Samedi, environ cent-cinquante dames et demoiselles ont passé une délicieuse après-midi dans la salle des palmiers de l'hôtel Fort Garry. C'était charmant de voir tous les visages souriants; un peu d'agitation aussi, car enfin il y avait des prix à gagner; un peu de printemps, indiqué par quelques signes avant-coureurs: jolies toilettes, gentils chapeaux!

Mlle Renée Bourgoin a chanté avec goût deux chants très français, sa voix étant mise en valeur par le parfait accompagnement de Mlle Annette Dostert.

Mlle Gladys Eddie, avec savante maîtrise, nous a délectées par des morceaux de violon, ayant aussi une très bonne accompagnatrice, Mlle Evelyn Rollins.

Le prix de whist a été gagné par Mme H. Painchaud; les prix de bridge (contract) par Mmes E. Cass et R. McMillan; celui de bridge (enchère) par Mlle L. Guertin.

A Mme Etselle, présidente et à son aimable exécutif remerciements et félicitations pour leur charmante réception.

• • •

Mercredi, à l'assemblée mensuelle à laquelle assistait le Révérend Père Vézina, Mlle Eugénie Dubuc a donné une lecture très documentée et très intéressante sur les relations entre la France et le Canada. Les membres de la Fédération remercient bien sincèrement Mlle Dubuc.

Ch. M.

Le bandit Verne Sankey s'est pendu dans sa cellule

Sioux Falls—Verne Sankey, bandit et ravisseur, que la justice américaine avait qualifié de "Public Enemy No 1", s'est suicidé dans sa cellule. Emprisonné au pénitencier du Dakota-sud sous l'accusation d'avoir comploté le rapt de Charles Boettcher, courtier de Denver, Sankey s'est pendu en se servant de deux cravates nouées ensemble.

Son cadavre, suspendu à un barreau de la cellule, a été trouvé par un garde qui faisait la ronde. Après avoir attaché le noeud coulant improvisé au barreau, Sankey mit fin à ses jours en sautant en bas de son lit.

Sankey était fortement soupçonné d'avoir trempé dans l'enlèvement du bébé Lindbergh. On a découvert chez lui un récit complet du rapt, tel que rapporté par les journaux. Mais la police l'a interrogé pendant des heures sans pouvoir rien tirer de lui. Il a toujours persisté à affirmer qu'il ne savait rien de cette affaire.

Si votre cou commence à se rider, frottez-le chaque soir avec de l'huile d'olive.

LE CHOMAGE EST EN DIMINUTION DANS LE MONDE

C'est ce que révèlent les statistiques trimestrielles publiées par le Bureau international du Travail

Genève—"Les Informations Sociales" du Bureau international du travail publient les statistiques trimestrielles du chômage pour un très grand nombre de pays.

Ces statistiques indiquent une nette amélioration de la situation qui se poursuit ainsi depuis trois trimestres consécutifs et qui dans l'ensemble est plus nette que celle qui fut révélée il y a trois mois.

Si l'on compare la situation présente à celle d'il y a un an, éliminant ainsi les fluctuations saisonnières, on voit qu'il s'est produit une diminution du nombre des chômeurs inscrit dans les pays suivants: Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Chine, ville libre de Danzig, Danemark, Esthonie, Etats-Unis, Finlande, Hongrie, Etat libre d'Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Territoire de la Sarre et Yougoslavie. Cette diminution a été importante dans la plupart des cas, mais faible dans d'autres, notamment pour les Pays-Bas et la Yougoslavie. On possède aussi, pour un certain nombre de pays, des données relatives à l'emploi qui confirment la tendance favorable qu'indiquent les statistiques du chômage. Ainsi, aux Etats-Unis, l'amélioration de l'emploi est très marquée. L'indice de l'emploi s'est élevé aussi en Grande-Bretagne, au Canada, en Italie et au Japon. Par contre, le chômage a augmenté en Bulgarie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Palestine, en Pologne et en Tchécoslovaquie.

En France, la situation ne paraît pas s'être sensiblement modifiée depuis un an.

La farine canadienne au Japon

Le Japon a acheté des quantités importantes de farine canadienne en ces derniers mois; quelques expéditions mensuelles ont atteint le chiffre de 36,000 barils. Cette farine est achetée principalement par les bureaux japonais de Seattle et de Portland. Pendant les premiers dix mois de 1933, les achats de blé au Canada par le Japon se sont chiffrés par 100,298 tonnes contre 406,073 tonnes importées de l'Australie. Les minoteries locales sont d'avis que les moulins japonais devront faire venir de plus grandes quantités de blé du Canada en 1934, à cause du déficit de la récolte en Australie.

Un journal français à Rome

Rome — Nous apprenons qu'il existe dans la ville éternelle un journal quotidien qui est rédigé en français. Il s'appelle "l'Italie", et c'est probablement un des plus vieux journaux d'Europe, puisqu'il a été fondé par Cavour, le ministre de l'unité italienne en 1859, quelques mois seulement après la célèbre bataille de Magenta, par laquelle les armées françaises libérèrent l'Italie.

Nous ne savons pas combien de lecteurs a ce quotidien, mais c'est tout de même une grande fierté pour nous de penser que depuis près de 80 ans, il paraît chaque jour un journal français dans la capitale italienne.